M. BERGER-CREPLET

UNE FIGURE MONDIALE

Le Cardinal Mercier intime

(RÉVÉLATIONS ET INÉDITS)



Eugène FIGUIÈRE, éditeur
17, rue Campagne-Première, à Paris
1928

LE CARDINAL MERCIER
INTIME

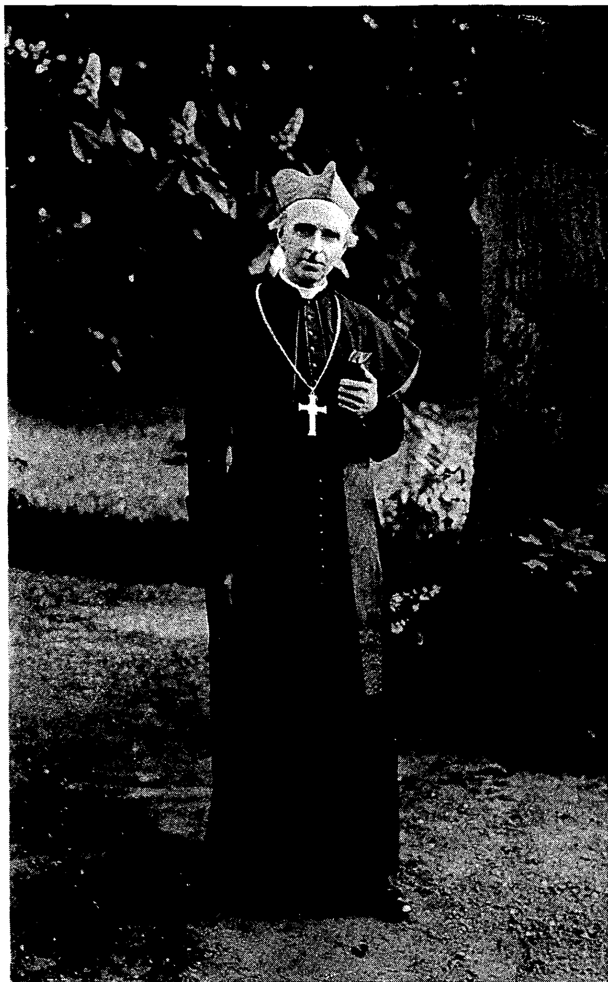
DU MÊME AUTEUR :

PARUS :

Roman : *Le Mystère du Dhana ou désert de Feu.*
Essai : *Le Cardinal Mercier intime* (Figuière).

A PARAITRE :

Essai : *L'Humour belge en Anecdotes.*
Roman : *Jacqueline Bardin* (Roman de l'Empire).



Son Éminence le Cardinal Mercier.
Le Recteur magnifique.

(Reproduction interdite)

M. BERGER-CRÉPLET

UNE FIGURE MONDIALE

Le Cardinal Mercier intime

(RÉVÉLATIONS ET INÉDITS)



Eugène FIGUIÈRE, éditeur
17, rue Campagne-Première, à Paris
1928

BX4705
.M52B5

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
strictement interdits et réservés à l'auteur

Copyright 1927 *M. B. C.*

Hist.

859931

A Mr EMILE BAUMANN

l'éminent auteur de « Saint Paul »
pour ce que lui doivent ces lignes...

M. BERGER-CREPLET.

AVERTISSEMENT

Un feu sacré s'empare de toutes les âmes : l'indifférence tombe, s'évanouit et cède aux délires de l'enthousiasme et de la reconnaissance. Les plumes mordent les pages où doit se calquer la plus sublime figure des mondes, la plus symbolique expression des volontés d'un Maître.

Le tout est de la réussir, cette figure !

Qui, mieux que ceux qui l'ont connu, entendu, fréquenté, aimé surtout, pourraient, sans être profane, ressusciter sa voix, mettre en évidence sa bonté et souligner sa sainteté ?

Essai... modeste essai, rien que cela... !

Ma crainte s'est enfin dissipée, lorsque, encouragé par les élèves du surhomme que fut Monseigneur MERCIER, *j'ai pu suivre, sous leur dictée douloureuse, les étapes successives de son passage ici-bas.*

J'en reproduis la teneur, inédite, ou en partie.

Il ne me reste qu'à remercier de leur crédit, tous ceux qui m'ont aidé à l'élaboration de ces pages élégiaques. *Quelque modestes qu'elles soient, elles auront, je pense, une qualité : c'est d'être sincères envers celui de qui je me serais abstenu d'écrire si, quelques années encore, il avait respiré avec nous et parmi nous.*

« *Memento etiam, Domine, famulorum tuarum N.-N.*

qui nos praecesserunt cum signo fidei et dormiunt in somno pacis. » (1)

Je présente l'expression de ma profonde gratitude à la Presse Belge (2) qui, dans ce genre d'exploration intime, touchant à une telle vie, m'a tendu les premiers échelons d'une puissante documentation, par laquelle ce travail ne restera pas vain, j'espère, et possédera sa part, toute modeste, d'originalité.

AUDENTES FORTUNA JUVAT, TIMIDOSQUE REPELLIT.

Je ne fais pas acte d'emprunt aux confidences que j'ai qualifiées tout à l'heure d'inédites.

Je les reproduis textuellement, comme on développe une plaque photographique, avec leurs caractères d'authenticité et de bonne foi, telles qu'elles m'ont été dictées au cours de mon enquête fureteuse. Et c'est grâce à ces généreuses licences que je puis coucher, aujourd'hui, un petit quelque chose de vrai, de probe sur autant de pages.

Bien des choses encore, qui ne m'ont pas été révélées et qui ne me regardent pas, restent à dire touchant Son Eminence.

Pourquoi tenterais-je à nouveau ceux-là même qui, demain, parleront avec autorité, ceux-là qui ont eu la charité, — n'en est-ce pas un peu une... ? — devant mes insistances, de m'accorder l'obole de détails inédits... tel ce loyal et bon chanoine Simons.

Après tout n'auraient-ils pas été en droit de se taire ?

---

(1) Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et servantes N, N, qui, marqués du sceau de la foi, nous ont précédés et reposent en paix avec Vous.

(2) **Principalement** *Le XXe Siècle, Revue Catholique des idées et des faits, La Métropole* et *Le Luxembourgeois.*

Enfin, mon indiscrétion s'est bornée d'elle-même, et j'ai jugé qu'elle m'avait procuré amplement de jouissance que pour insister et pousser mon inquisition plus avant.

J'ai donc dû, à mon grand regret, clôturer ce chapitre intitulé « Révélations inédites », révélations que je vous confie et que ces Messieurs ne vous confieront pas une deuxième fois, puisqu'ils ont eu la bonté de m'en assurer le monopole, pour passer à des commentaires, notes, rapports, études d'un genre plus personnel dont les « Pensées célèbres » seront le fondement.

J'ai eu autrefois, durant mes études universitaires de droit, — c'était en première année, — la faveur et l'honneur de me pénétrer de la Philosophie persuasive enseignée par le cher disparu.

A l'instant, je viens d'éprouver un ravissement analogue en lisant sa correspondance, ou tout au moins une parcelle de cette étonnante correspondance privée et publique qu'il échangea si bénévolement avec l'autorité prussienne.

Il m'a coûté, de n'en avoir pu méditer l'entièreté. Abondance ne nuit pas... surtout en cette nature.

Néanmoins, le peu ou beaucoup que j'ai lu, m'a permis d'extraire un recueil appréciable de pensées et maximes.

On serait tenté, malgré soi, en s'assimilant l'esprit profond de ces pensées et en en dégustant leur élixir, de les comparer à celles d'un Pascal, d'un Labruyère ou d'un Aristote. Quelle dissemblance quand même dans le rapprochement si l'on en juge d'après leur état d'actualité.

Combien Monseigneur Mercier était à la page, et combien encore il le restera par l'immortalité de sa doctrine.

Le chanoine Dessain saura vous parler prochainement

de son Maître avec une éloquence d'autant plus pénétrante que son émotion et sa douleur sont vastes.

Toutefois, afin de compléter cette documentation précieuse, susceptible de vous donner un avant-goût de lire toutes les œuvres du cardinal, j'ajouterai une nomenclature à la fin du volume.

Vous pouvez vous procurer chez M. Dewit, éditeur à Bruxelles, la liste complète de ses ouvrages, ceci non pas à titre de réclame, mais parce que ce dernier est le seul qui puisse satisfaire vos désirs.

Ces prolégomènes achevés, j'en viens directement, si vous le voulez bien, à la « Synthèse d'une Immortalité », autrement dit à une courte biographie de l'Archevêque de Malines, Désiré-Joseph Mercier.

Puisse, à l'occasion de ce panégyrique, l'univers chrétien en deuil, comprendre ma douleur, devenue une douleur commune, et souvent penser à SON EMINENCE... afin de ne l'oublier jamais.

Mai 1926-27.

M B. C.

LE CARDINAL MERCIER

par

PAUL BOURGET

et

GEORGES GOYAU

de l'Académie Française

Les Athéniens, au temps du paganisme, appelaient du nom d' « épiscopes », les magistrats « chargés », disent les livres spéciaux, « de vérifier dans leurs provinces si tout était en ordre ».

C'est l'humble et lointaine origine du grand titre chrétien : l'Évêque. Il impose à celui qui le porte la redoutable charge d'être en effet le mainteneur de l'ordre, le regard qui voit tous les manquements, le geste qui les montre, la parole qui les dénonce. Mais cet ordre dont l'Évêque est le gardien, c'est l'ordre spirituel, unique principe de l'autre, de l'ordre matériel dans la vie publique autant que dans la vie privée. Cette charge, avec quel héroïsme SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER a su la remplir dans ces quatre terribles années, où la conscience de l'Europe aurait sombré, sans témoins, tels que LUI, des vérités éternelles !

Aucune preuve plus éclatante ne pouvait être donnée de cette valeur sociale de l'Église qu'un historien peu suspect de cléricalisme, M. TAINE, n'a pu s'empêcher de reconnaître, lorsqu'ayant étudié l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y représente d'honnêteté, de

bonne foi, de justice, il a conclu : « Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffisent à suppléer dans ce service ». Que de fois les lignes de ce plus loyal de mes Maîtres me sont revenues à l'esprit en pensant au rôle joué par l'admirable Prélat belge dans des moments où un monstrueux déchaînement de barbarie scientifique semblait annoncer la faillite morale de tout notre vieux monde ! Cette haute figure aura été une de nos raisons de ne pas désespérer, et tous ceux qui garderont le sens et l'amour de la civilisation doivent lui en être à jamais reconnaissants.

Paul BOURGET,
de l'Académie Française.

De la tombe où l'Allemagne se vantait d'avoir mis la Belgique, l'univers écoute s'élever, depuis des années, la voix du CARDINAL MERCIER. Elle représente, tout à la fois, l'héroïque faiblesse du peuple belge, qui s'offrit en victime pour le droit des gens, et l'invincible force de l'idée de justice, vengeresse d'une telle victime; elle apporte à cette faiblesse le secours de cette force. Messagère d'un peuple opprimé, la parole du Cardinal n'est pas une parole qui intercède, mais une parole qui proteste; elle ne plaide pas, elle attaque. *Elle* ne courbe pas la Belgique devant ses vainqueurs en attitude de suppliante, mais elle leur intime, à eux, de se courber devant quelque chose de plus haut; elle n'est pas, à proprement parler, l'avocate des Belges ; elle est l'avocate générale du droit lésé. Jadis, au temps des premiers barbares, on vit des évêques s'improviser *Défenseurs des cités:* ils demandaient que le vainqueur fût pitoyable au vaincu; ils l'obtenaient. Le peuple belge, qui n'aspira jamais à être un belligérant, n'a point à accepter une posture de vaincu; au point de départ de ses glorieuses infortunes, il y eut une neutralité cyniquement

violée; et son chef spirituel, auguste interprète de son âme, n'invoque jamais la pitié, mais revendique la JUSTICE. De ce fait, ce ne sont pas seulement toutes les compassions humaines qui font écho à la voix du CARDINAL MERCIER. Il fut en avance sur tous les hommes d'État et sur tous les penseurs des pays neutres pour oser proclamer, sous le joug même de l'Allemagne, que ce joug était une iniquité. L'opinion civilisée prit acte du verdict, et constata que chacune des monstruosités qui souillaient l'Allemagne d'une tache nouvelle, parait le Cardinal d'un prestige nouveau, puisque aussitôt sa protestation, s'attachant au crime, continuait de révéler au monde ce qu'était l'Allemagne et ce qu'était l'ARCHEVEQUE de MALINES.

G. GOYAU,
de l'Académie Française.

SON EMINENCE
LE CARDINAL MERCIER

Synthèse d'une immortalité

Mon désir constant, mon inspiration profonde, fut toujours de monter et de faire monter moralement ceux sur qui je pouvais avoir de l'influence.

Cardinal MERCIER.

Dans toute erreur, il y a une part de vérité, et c'est pour ce motif que cette erreur recueille des adeptes.

Lorsque vous réfutez une erreur, départissez le bien et le mal qu'elle contient.

Cardinal MERCIER.

C'est à Braine-l'Alleud, en 1851, que naquit Désiré-Joseph Mercier, le dernier d'une famille de neuf enfants, dont deux moururent prématurément... au berceau.

Descendant d'ancêtres brabançons qui luttèrent en 1830 pour le suprême motif de l'indépendance nationale belge, Désiré a hérité de la précieuse fortune morale que, par atavisme, lui ont transmis tour à tour un grand-père, — intègre fonctionnaire d'une petite commune rurale, — un père tout à la fois artiste peintre talentueux (1) et soldat de la révolution, enfin une mère douce, résignée, surnommée à cause de sa nombreuse famille et de l'éducation qu'elle inculqua à ses enfants: « La Sainte Madame » !

Quel sang d'idéal, d'apostolat et de patriotisme ne devait-il pas couler dans les artères de celui-là qui, aujourd'hui, vient de nous quitter si inopinément.

La mère du futur archevêque laisse dès les débuts,

(1) Auteur du *Tableau de Paris* et d'un petit ouvrage légèrement capiteux, édité à Bruxelles.

libre cours aux enthousiasmes de son Désiré et, impuissante à le diriger vers l'administration ou toute autre carrière civile, elle finit, attendrie, heureuse secrètement, par le conduire elle-même vers cette destinée divine qui l'appelait avec tant d'amour.

Il ne s'immobilisa pas vainement en des tentatives plus ou moins fructueuses, que son intelligence et sa volonté auraient su vaincre, on n'en doute nullement. Non, les offres alléchantes d'un de ses oncles, directeur d'enregistrement à Hasselt, de son cousin, Edouard Mercier, ministre, se diluèrent, faute d'écho, et tombèrent, comme tant d'autres, sous la risée parodique du destin.

Un appel muet, une perception à peine sensible, avaient tourmenté l'âme de Désiré-Joseph Mercier, depuis l'âge le plus tendre et, même, le plus inconscient.

Si l'on s'en rapporte à un compte rendu de la presse ecclésiastique, ainsi qu'aux déclarations de ceux qui l'ont connu enfant, il y a lieu d'attribuer à la vocation de l'illustre disparu, l'influence d'un parent maternel, celle de Monseigneur Andrien-Joseph Croquet, frère de sa mère, missionnaire, connu sous le pseudonyme « Le Saint de l'Orégon ».

Pour ma part, j'admets difficilement des influences décisives sur le cœur du futur archevêque. Son âme mystique, à peine épanouie, réclamait, de par sa conformité toute supérieure, un abreuvage si intense d'amour surnaturel, que l'ambiance dans

laquelle elle se mouvait ne pouvait avoir sur elle la moindre ascendance, la moindre prépondérance... A peine viable, Dieu appelait ce cœur, cette âme, ce génie, le subjuguait à sa volonté, en le revêtant, par une sorte de prédestination, de la robe sacerdotale et de l'étole *sacrificatoire*.

Effectivement, l'enfant devint prêtre puis apôtre. Aujourd'hui peut-être, demain sûrement, il sera auréolé par la canonisation que lui réserve Rome.

Ainsi, d'étape en étape, l'ascension du prêtre, de l'homme, du centurion fidèle, s'accomplit, au milieu des événements, bons, indifférents, mauvais, à travers la jachère immense de la vie que, dans sa marche allègre vers l'infini, il transforma en un champ de roses.

La parabole du semeur hante son cœur pur et nouveau...

Pourquoi, lui aussi ne serait-il pas, un semeur ?...

L'abbé Oliviers, qui s'attache au jeune Désiré-Joseph, fut son ange protecteur durant ses premières études. Il le fit entrer au Collège de Saint-Rombaut, d'où il sortit pour se rendre à Malines, cette vieille cité calme, faisceau d'art et de souvenirs, qui lui réserva, pour sa vieillesse, son antique archevêché. Il reprit avec assiduité ses études à Saint-Rombaut, puis ce fut le Petit Séminaire, et le Grand Séminaire, particulier aux études théologiques.

Ses maîtres, Robert et La Force, gardèrent de son passage un pieux souvenir. Aussi, aimait-il répéter à ses amis, plus tard : « C'est à ces éduca-

teurs modèles que je dois ce que j'ai pu devenir ». (Excès de modestie.)

Les efforts du jeune prélat convergèrent tout naturellement vers l'étude des choses abstraites. La philosophie, la *logique* furent sa passion. Et, comme en son temps, de fréquents assauts philosophiques étaient lancés contre la papauté, il en profita pour faire entendre sa voix et celle du Cardinal Dechamps, alors son guide moral, utilisant, au service de ses resssources intellectuelles, la fameuse philosophie thomiste dont il fut le principal continuateur (1).

L'abbé Mercier, en sa qualité de chanoine honoraire, s'en fut trouver Léon XIII, un des papes les plus aimés et les plus regrettés, un grand ami de la France.

Avec la simplicité inhérente à la candeur de son âme mystique et propre à sa caricaturale bonhomie, il conféra avec le synode alors présent et prêt à entendre ses thèses sur le thomiste, de même que les réfutations qu'il proposait modestement aux derniers apostats. Rome s'empressa de l'écouter.

L'accord intervint, soudant de ce fait l'élaboration et la conclusion des données abstraites, que l'un et l'autre avaient mûries et soutenaient évidentes.

Une défensive exaspérante pour l'ennemi s'imposait...

---

(1) Voir les commentaires du R. P. Thomas Pègues dans son remarquable volume *L'Intuition Thomiste.*

Dès lors, le chanoine Mercier revint en éclaireur, semer le grain mûr qu'il rapportait du Vatican. Ses armes, plus puissantes que jamais, il les mit au service de ses contemporains. La lutte pour la vie spirituelle et pour l'idéal chrétien débuta, tenace et mordante. A ses formules, à ses principes, à toute sa conception persuasive et autorisée s'interposèrent, comme les écluses d'un fleuve, les sophismes et les inepties des pseudo-psychologues, belges, anglais, français et italiens. Il discuta Van Beneden, cerveau puissant mais rusé et dangereux dans le détail des investigations philosophiques, Carnoy et Charcot plus retors et plus insinuants encore.

Sa néo-scolastique, d'abord accueillie avec applaudissements, se heurta par son étincelante lucidité dans l'exposé, à une métaphysique conventionnelle empreinte d'ésotérisme.

Qu'importe la résistance à ce surhomme ? Rien n'amoindrit sa ténacité. Il ouvre au collège son auditoire professoral. C'est devant le recteur qu'il fusionne ses concepts préconisés: théologie et métaphysique (1), sous la même autorité et impulsion quoique étant de deux aspects contradictoire.

Selon les prévisions, l'insuccès de son dogme devait éclater à ses propres yeux. Ce renversement des coutumes, cette rénovation des idées, cette

(1) Une parenthèse me met en devoir de louanger les ouvrages de M. Jacques Maritain, concernant la métaphysique générale ou ontologie.

conciliation entre divers systèmes, à l'extérieur opposé, ce bouleversement général, par lequel il créait une pensée maîtresse, directrice pour les sciences et la philosophie pure ; de plus, un semblant de prétention à se camper en « Fondateur », en « Rénovateur », toutes ces considérations intimement liées, vues, senties et entendues objectivement par de jeunes disciples, risquaient de tourner en dérision l'enseignement du Maître.

Qu'arriva-t-il de toutes ces prophéties?... qu'advint-il de ces folles témérités?... C'est que l'enthousiasme d'une multitude d'élèves dégela l'impression première. Les paroles du Maître eurent le réceptacle que leur sens profond et divin réclamait. Elles portèrent, de continent en continent, jusqu'à l'extrême limite des mondes, la suggestion que leur avaient déjà distribuée les fondateurs de l'Église.

Poursuivant opiniâtrement ses rudes travaux, le chanoine Mercier donna une sage directive à ses principes et établit une méthode didactique où la plume et la discussion orale trouvèrent un vaste champ d'action. On nous cite de lui un grand article, à ce sujet, dans *La Revue Catholique des idées et des faits*.

Cependant une si plantureuse éclosion d'enseignements requérait une collaboration immédiate ou *médiate*. Cet enseignement ne pouvait indéfiniment, au risque de péricliter faute d'extension, être professé par un seul et même homme.

Il fallait des successeurs, des continuateurs.

Initiés par la formation de son illustre doctrine,

une pléiade d'adeptes, religieux et laïcs, se joignirent rapidement à lui dans le but d'instruire à leur tour selon l'impulsion du premier essort fourni par sa prudence. Il y en eut à loisir et il y en a encore.

Jamais, durant sa carrière professorale, le chanoine Mercier ne fit montre de désintéressement en se contentant du titre honorifique de « créateur ». A son poste, comme un élève soumis et studieux, il persévéra dans sa tâche d'éducateur. Surveillant sans avoir l'air, il intervenait chaque fois que sa profession lui en faisait un devoir.

En 1886, le Pape reçut, avec un contentement inénarrable, sa proposition de fonder un institut. Le clergé belge acquiesça non sans exubérance, lorsqu'un don appréciable jeta les principales bases de cette initiative, auquel se joignit, l'année suivante, une largesse d'idées personnelles, dont il usait constamment en ces matières délicates et qui le rendait si sympathique.

(A l'occasion de son enseignement, je prierai le lecteur de vouloir bien se reporter, dans un chapitre ultérieur, à l'étude et à l'enquête particulières que j'ai faites auprès d'un certain nombre de ses meilleurs disciples.)

La construction d'un immeuble spécial pour les séminaristes désireux d'étendre leurs connaissances théologiques couronna l'œuvre surhumaine qu'en 1893, il avait presque accomplie.

Et nous voilà amenés à la contemplation d'une gigantesque existence qui, de jour en jour, se stéréotype et s'immortalise. L'hostilité qui paraissait

se lever âcrement contre son polémisme philosophique, se ralentit, s'éteint momentanément pour céder à des sympathies *déférentes,* au respect et à l'admiration générale.

Les sons impérieux que, dans les grandes salles du séminaire, le prélat répand d'une voix douce, s'éparpillent et s'accrochent à la pensée tendue des auditeurs. Ils sont là, non pas devant un conférencier qui use d'une faconde précieuse, qui utilise le prône comme un délassement intellectuel... Non, ils sont devant un théoricien au débit sûr, persuasif, un pédagogue dans toute la puissance du terme.

Ses cours — sont unanimes à déclarer, encore aujourd'hui, ses anciens et fidèles élèves — ont été un moyen proportionné à son but essentiel et unique. Rien de *spécieux.* Sa doctrine reste toutefois spéculative; elle s'est assigné comme un but supérieur, d'être « apostolique ». Indépendante, elle déserte le terrain des probabilités, auquel s'expose souvent la pratique. Tout imprégnés d'une vertu céleste, ses principes marquent la physionomie vraie et la force concentrée du dogme divin sur lequel ils s'appuient. Les pompeuses dissertations étaient inconnues du chanoine Mercier. Sa nature était pédagogique. Un sermon, de temps à autre classique, à l'imitation d'une pensée de Pascal, résumait sa personnalité ecclésiastique et philosophique.

Pendant trente ans, Monseigneur Mercier supporta la lutte et la rivalité pour l'immuable cause du Christianisme.

Le 25 mars 1905, après le décès du cardinal

Goossens, il fut consacré archevêque de Malines, dans l'église de Saint-Rombaut, par Son Eminence Monseigneur Vico.

La gloire du Très Haut le transportait au sommet des puissances surnaturelles, car, quelques mois après, on le créa cardinal-prêtre.

Jusqu'à Rome, nous confirme la presse belge, des réjouissances eurent lieu.

Qui eût été à même de pronostiquer alors, l'élan soudain qu'en théoricien, qu'en professeur, qu'en écrivain, qu'en apôtre, le recteur magnifique prit tout à coup, pour déployer, dans tous les domaines, son activité bienfaitrice et sa charité ?

Ce furent des millions de fidèles qui s'agrippèrent à sa puissante bonté. L'amplitude de ses efforts, les collaborations multiples qui se scellent à son emblème, à son dogme, à sa pensée, devinrent presqu'insuffisants à la tâche incommensurable qu'il s'était indiquée. Et pourtant, jamais, au cours de sa route hérissée d'écueils, la moindre défaillance ne s'interposa à la visée de ses projets. La grâce, cette puissance qui fait de la bête l'homme et sans laquelle l'espérance, la rédemption, seraient de vains mots, accompagna, dans son sacerdoce irrésistible, le disciple de notre Seigneur.

Endossant chaque jour une responsabilité de plus en plus lourde, créant des œuvres religieuses, sociales, adaptant aux circonstances du jour tout ce qu'il avait emmagasiné de science, d'érudition, d'expérience, il devint la tête agissante où se ramifiaient

toutes les initiatives et directives, tant spirituelles qu'humaines.

Que lui importent les complications surabondantes de son ministère? Son cerveau est devenu trop puissant pour qu'il défaille, pour qu'il se départisse de sa fonction. Au contraire, sa hardiesse, sa prudence et son tact psychologique, viennent à bout des difficultés et entraves quotidiennes.

Tout lui vaut ce titre d'entraîneur, de lutteur et de pacifique à la fois. Sa simplicité deviendra le glaive de sa force et, dans sa grandeur, dans sa majesté, il recevra dignement, imperturbablement, les soufflets qu'à son masque mystique et candide, lui jettent certains détracteurs, impuissants et vils. La force de l'Archevêque résidera dans son abnégation au culte du Verbe. Comme d'une intarissable source, chaque jour, chaque heure, il s'abreuvera de la nourriture spirituelle. Par lui, les énergies supérieures jailliront et s'imposeront, indiscutables, dans leur rayonnement irradiant.

En 1908, la Cité wallonne de Liége le reçoit, lors d'une conférence au Collège Saint-Servais sur l'antialcoolisme.

Peu après, il confectionne, en faveur des miliciens, un réquisitoire qui eut une singulière répercussion sur l'autorité militaire.

En 1910, il se fait l'avocat des professeurs réclamant une amélioration dans leur condition et en profite pour publier une lettre sur le rôle de l'enseignement universitaire.

La conséquence de ces travaux absorbants fut un

appel général à une souscription extraordinaire en faveur de l'Institut de Louvain (1919).

Penché, dès 1914, sur les incalculables misères que l'ennemi répandait, du Rhin à la frontière française, il entreprend une campagne de charité. Son pauvre cœur de prêtre et d'homme saigne, comme celui du Christ, et s'apitoie sur les calamités sans cesse renouvelées. De son palais épiscopal, il conduit sa compassion sur le pays, exterminé moralement et matériellement. Rien n'est obstacle à l'exaltation du mérite qu'il prêche au delà des lignes allemandes. Tous les Belges se groupent uniformément autour de sa puissante parole, de son nouvel évangile de résignation forte et de son hégémonie ecclésiastique qui plane, diaphane, sous la calotte bleue d'espérance de la petite patrie crucifiée. Avec lui, le Droit prime la Force; sans lui, la Force eût primé le Droit.

Cette providence accueille dans son sein les réfugiés des pays alliés.

Jusqu'à la mort, il reste ainsi le refuge des affligés. Par lui, des Chinois, des Russes, trouvent le pain quotidien indispensable à la vie du corps et le pain eucharistique de la *conversion* rédemptrice.

Faut-il énumérer ses dons au profit des 3,000 réfugiés hongrois, et même des victimes du tremblement de terre récent du Japon ?

Comme je l'ai dit au début du volume, des collections de livres, empilés par centaines, suffiraient à peine à détailler la vie de l'illustre prélat, vie façonnée au sacrifice et au rachat des âmes.

Mon but n'est ni d'étendre ni de renouveler la nomenclature dont nous a déjà ressassé la presse mondiale. Je me défends avant tout du travail de copiste et de reporter qu on pourrait m'incriminer de faire.

C'est l'immortelle ombre, peinte dans les cieux et sur terre, l'ombre intime du Cardinal Mercier, que je veux fignoler et reproduire, avec tout ce qu'elle a d'individualiste, de noble, d'héroïque et d'immense.

Sur tous les exploités de l'existence, la main du Saint — permettez cette anticipation — s'étend comme une perche de rachat et d'acquittement. Elle incarne la tendresse et l'affection d'un père, symbolique du geste de notre Seigneur, lorsqu'il dit à la foule et à ses apôtres: « Laissez venir à moi les petits enfants ». Ce sont les petits et les grands qu'il appelle fraternellement. Des quatre coins de l'Univers, on accourt à sa voix. N'a-t-il pas été l'être opportun aux caprices des circonstances et des événements ? N'a-t-il pas toujours été, jusqu'à l'heure de son dernier souffle, celui qui a affermi, diffusé sur terre, le royaume immortel, à qui la masse a livré son crédit dans un sursaut d'ardente confiance, de vigoureuse foi ?

Lisez la *Retraite Pastorale* dont se sont nourries les foules hétéroclites, les prêtres, les soldats, les hommes d'Etat, et qui moissonne de sa perfection et de sa sublime inspiration, l'Univers.

Que de concorde, de sagesse! Quelle méthode mesurée, posée, émondée de superflu, et pre-

nante...! Quel bréviaire de sainteté dans ces lignes mélodieuses où l'harmonie appropriée et la condensation s'épousent et s'épanouissent ! Quelle pérennité du dogme chrétien et que d'autorité influente, irrésistible, dans l'exposé simple de ses argumentations, de ses syllogismes roboratifs !

Il faut avoir non seulement lu, mais commenté un de ses monuments littéraires ou philosophiques pour comprendre l'immense héritage qu'il nous a laissé.

Chaque idée chez cet homme est corsée d'un sentiment, d'une impression qui en sont inséparables. Les mouvements de l'esprit, de l'âme, des passions, deviennent des figures. Ces figures réunies composent ses œuvres et reflètent la sienne propre.

Par exemple, dans la synthèse de ses théories métaphysiques, on peut, par déduction, en conclure ces quelques pensées diverses:

a) se défier de l'esprit de système et de ses conceptions arbitraires, inspirées par une sensibilité fausse et par une idée erronée de l'inflexible justice de Dieu, ce qui semble prouver que le cœur trompe souvent la raison (1);

b) les êtres courageux survivent, ils se relèvent et poursuivent à travers l'ouragan des contradictions et des confusions, leur ascension vers Dieu. Dans cette formidable bataille de la vie, de la concurrence vitale ainsi adoptée, rien ne blesse les

(1) Comme l'a démontré Pascal.

délicatesses de la conscience, ni l'intégralité ni la justice du Seigneur.

« Tout est en Dieu », résume la foi profonde, pénétrante, de Monseigneur Mercier.

Pour prendre au hasard quelques considérations à titre exemplatif, une formule répétée à ses élèves de l'Institut Léon XIII à Louvain: Dans toute erreur il y a une part de vérité et c'est pour ce motif que cette erreur recueille des adeptes. Lorsque vous réfutez une erreur, départagez le bien et le mal qu'elle contient.

Sorte d'enthymème cartésien et abstrait, qui refoule tout préjugé d'absolutisme.

Un sérieux entretien avec l'un des élèves du Maître *penseur,* me permet d'en tirer cette modeste conclusion: L'esprit de la maxime préférée du cardinal, pouvait créer de pénibles interprétations. Je parlerai par son organe.

Ciceron disait: *Morbi perniciosiores pluresque sunt animi quam corporis.* L'esprit a ses maux comme le corps.

L'ignorance, un mal de l'esprit, diffère de l'erreur en ce qu'elle est la privation de la vérité, tandis que l'erreur est son contraire. Telle explication n'aurait pas satisfait l'éminent prélat. L'erreur se produit souvent par ignorance, qui est ici son point de départ, ou, par exemple, le préjugé et le doute (suspension du jugement née de l'incertitude).

Dans l'ignorance, le préjugé, le doute, il y a un fond de vérité, adéquate, non pas au sujet que l'on

traite, mais à d'autres sujets que l'on ne traite pas et qui, différents, peuvent parfaitement se justifier.

Dans des esprits incultes, déviés ou anesthésiés, pourquoi s'étonner que cette erreur, due à l'ignorance, etc., recueille des adeptes, si une part de vérité quelconque existe?

Il importe de soumettre à l'hydrostatique morale, si je puis dire par hyperbole, le poids et le contrepoids que l'erreur comporte de vrai, de faux, de positif, d'artificiel, de bien, de mal.

Je n'ai pas, en dehors de quelques pensées célèbres, à m'étendre sur les théories *ontologiques* de Sa Grandeur l'Archevêque de Malines. Là n'est pas ma force, là n'est pas mon but. Et je ne puis que m'incliner devant toutes les sommités intellectuelles, civiles et religieuses qui ont suivi, pas à pas, étage par étage, le processus de sa culture et de son dogme. Je ne pourrais qu'éclabousser et ternir. Là, encore, n'a jamais été mon but.

Mais je regrette de n'avoir pas eu comme tant de ses disciples ce privilège d'observation lorsqu'en pleine santé, il répandait sa prodigieuse et déconcertante sollicitude, son infinie bonté, sa remarquable *intellection*.

Quel souvenir pour ceux qui ont eu la faveur de contempler sur les bancs de son Institut sa douce et énergique figure, d'entendre la cascade limpide et persuasive de son verbe religieux qui était le miroir de l'ambition la plus auguste, celle de refléter sur le monde entier la lumière de la Croix... la lumière de l'Église.

Trop d'aspects complexes s'étalent à notre choix et mériteraient d'être étudiés spécialement.

L'ascendant mystérieux que subirent les plus vindicatifs, les plus hostiles *détracteurs,* les sceptiques conventionnels et résolus, ne s'explique pas, humainement parlant. Il n'y a que la vertu et la grâce capables de dominer un tel caractère et, par lui, l'univers.

La guerre et toutes ses misères nous dévoilent, non seulement une nouvelle figure d'apôtre, mais certains côtés ignorés de la personne du Cardinal.

Les multiples épreuves subies, cinq années durant, et même après, ne parvinrent à fléchir la robustesse de son âme. Tout en lui se rehausse et franchit l'espace, tout s'unit au Christ qui le sollicite de sa Croix. Il grimpe au pinacle de la souffrance, légèrement, silencieusement, comme autrefois, élève, vers le professorat, à l'ombre de sa modestie, semblable à la sève cachée derrière l'écorce de l'arbre qui atteint lentement le sommet des branches, tandis que déferle, compacte et *dichotome,* comme des squales, la masse des teutons enragés.

Les événements n'ont pas troublé l'ascension de son âme. Elle se trouvait à leur niveau par sa taille, sa vigueur et, surtout, sa magnanimité.

Son courage et sa foi suprême ont déconcerté les violateurs. Les *linéaments* quasi surnaturels de son cœur ont convergé à l'adoucissement de la sauvagerie ; sa dignité a défié l'astuce de la ruse germanique; sa douceur a maîtrisé la violence; sa loyauté

a *dissous* l'intrigue, et au déshonneur il a opposé l'honneur, superbe triomphe de sa volonté et de sa justice.

Le dédain et le mépris, quoique concevables à cette époque, même pour un prêtre, n'ont jamais su se manier à sa fraternité et à son indulgence.

Des officiers prussiens, chargés d'une enquête à l'Archevêché, ont déclaré avoir été reçus d'une manière très accorte ; que ce grand pape — c'est ainsi qu'ils l'ont appelé — les avait entretenus avec une bienveillance et une aménité surprenantes.

Le colonel bavarois Siegfried Holstein, un des impitoyables exécuteurs de Visé, assassiné mystérieusement à Arras, paraît avoir retrouvé le calme de sa conscience, au cours de certaines visites chez le Cardinal. *C'était loin que la haine pour Son Éminence.*

L'ennemi, cependant, avait pris minutieusement connaissance de la fameuse lettre pastorale de 1914, où le cardinal encourageait la résistance, faisant appel à la foi, et qui, de pays en pays, comme une traînée de poudre sèche, s'éparpilla, s'enflamma. Son patriotisme lui donna maille à partir avec les hautes têtes de l'armée d'occupation, principalement le ruffian von Bissing et le criminel von Falkenhausen.

Bientôt la polémique de Monseigneur court à travers les hordes teutonnes, comme la *Libre Belgique* à travers les villes et villages. Rien n'arrête le revendicateur de la Liberté.

Successivement éclatent, parés d'une retenue

nécessaire, des bulletins émouvant l'opinion publique, prêchant le calme, la pondération, avec montre de patriotisme, de morale, d'ascétisme.

La Providence semble comploter, par une protection spéciale, ses projets futurs. Ce n'est plus que la plume qui court allègrement, dirigée par une main invisible, sur les feuilles vierges. Certains déboires de nos armées lui sont une justification à un appel général à la piété. Il assujettit les éventualités, les conjectures à une punition divine qui, par les lois de la réversibilité, doit s'abattre sur toutes les nations. Doué d'une éloquence sacrée, quelquefois *profane,* ce fut selon..., il trace, en de superbes pages dignes d'un Bourdaloue, d'un Ravignan, le cannevas de tout un catéchisme circonstanciel et moderne. C'est Dieu, laissera-t-il sous-entendre, qui veut ces tristes choses ; le manque de respect à son autorité, le dédain à son Évangile, méritent réparation. « Vous insultez son éternité dans votre présent, son infinie bonté dans votre égoïsme. Il vous aime, pourtant, puisque son fléau prépare votre résurrection. »

Internationalisme et patriotisme lui sont inséparables. Oui... Internationalisme spirituel, selon l'Évangile, selon l'apocalypse, mais patriotisme : Monseigneur est Belge — Brabançon de race, originaire, par ses aïeux de trois cents ans, d'une des plus solides et estimables familles bourgeoises dont, à juste titre, il pouvait se vanter et qui prépara sa grandeur présente, sa somptuosité future.

Humanitaire il n'avait pas honte, lorsqu'une

cause était intègre, de serrer la main d'un anticlérical. Il le prouva d'ailleurs à Paul Janson, — son partenaire dans la lutte contre l'alcoolisme, — ni même à un ennemi, lorsque ce dernier usait, en homme délicat, de l'uniforme charité et civilité des lois de la morale.

Je risquerais d'ampouller le cours du récit — qui n'est qu'une synthèse — en égrenant les innombrables faits divers qui se sont déroulés à Malines, de 1914 à l'armistice. Tout ce qu'on serait autorisé à raconter concernant les démêlés de Son Eminence avec l'autorité allemande, formerait un pur plagiat.

M. Fernand Mayence a rapporté scrupuleusement et suffisamment, en un fort volume de 510 pages, toute la correspondance du Cardinal Mercier, avec le gouvernement général allemand, durant *l'indigne occupation (1914-1918)*. Un second ouvrage, édité à Bruxelles, a paru également: « Lettres de Son Eminence le Cardinal Mercier, au cours du martyre de la Belgique (1914-1918) », sous la vignette « Un Évêque défenseur de la Cité ».

Nous le suivrons dans sa verte vieillesse jusqu'au seuil de l'année 1926. Avec lui, sans son autorisation, — il nous l'eût refusée comme à son jubilé il refusa un buste significatif de sa grandeur, — nous franchirons les illusions et les déceptions que nous ont apportées l'armistice et la pseudo-victoire des Alliés.

Sa lettre pastorale du 18 janvier 1918 est la consécration complète de son sacrifice et de son holocauste à la Patrie.

Son cri d'allégresse, le 15 novembre, conclut définitivement la paix et la victoire intimement liées. C'est en même temps un panégyrique de l'empire allemand, et de son Impérator une exaltation lyrique, propre à des Démosthènes, à des Xénophons.

Et, comme Victor Hugo, de s'écrier, lorsque les cloches de son palais s'ébranlèrent:

J'aime le carillon de tes cités antiques,
Oh, vieux pays, gardien de tes mœurs domestiques.
Noble Flandre, où le Nord se réchauffe, engourdi,
Au soleil de Castille et s'accouple au Midi.

A la signature de la paix, en 1919, les foules se rendirent, accompagnant leur roi, sur la plaine de Koekelberg. Là, en présence de la Belgique à ses pieds, près de son souverain échappé à la mitraille, les yeux tendus avec mysticisme vers le ciel bleu, le Cardinal Mercier s'adressa à son Dieu, lui rendit compte de son mandat et, en terme solennel, consacra le pays au Sacré Cœur de Jésus. Les témoins de cette courte mais grandiose cérémonie suscitée vent oublier le brillant éclat et l'émotion suscitée ce jour-là. Ce fut un des rares moments où le Cardinal, ordinairement maître de lui, laissa percer, sous ses paupières fermées et recueillies, l'immense joie intérieure de son âme. Il pleura et, avec lui, son roi et, par lui, la Nation belge, si magnifiquement représentée. La reine, au pied du gigantesque autel, cachait sa face contractée par les rudes souffrances et priait, devant le Sacré Cœur rayonnant

d'or au contact des baguettes obliques du soleil en fusion, dirigées vers son infinie bonté et son éternelle beauté.

Tant d'expressions graves, de mises en œuvre, de *cérémonial,* devaient rester gravés dans la pensée, dans l'âme du spectateur.

L'église, que bientôt, j'ose espérer, on terminera à cet endroit sacré, ne fera que remémorer la haute figure du Cardinal Mercier.

Des générations passeront, repasseront, emportées par le courant de la vie, mais, jamais indifférentes, elles ne regarderont l'image de l'apôtre, sans méditer sur l'héritage illimité qu'il leur aura, par ses doctrines et son exemple, librement légué.

La sénilité du corps, — jamais du cerveau, — l'apothéose, les palmes, permettaient à Monseigneur Mercier de prendre contact avec la vie grouillante et l'épiscopat. Cependant il ne voulut pas cesser sa mission. Seule, la mort mettrait une borne à ses privations. Comme ressuscité par un retour magique de jeunesse, son énergie et ses moyens d'action décuplèrent. La situation l'exigeait ; les besoins intenses, la politique qui déchire les hommes et les rend semblables aux bêtes, les périls occasionnés par une immoralité croissante, tant d'aspects divers et étranges de chute et d'anémie mentales, stimulèrent son apostolat qui, à son avis, était loin d'atteindre un paroxysme et d'édifier un monument complet par son architecture divine.

Le foyer en péril, il faut reconstruire. « Reconstruisons ». Le gouvernement semble s'effondrer ;

la parodie joue son rôle sadique : « Réagissons ». La religion branle ; les parois de sa forteresse forment des brêches par lesquelles passent les fusées et les obus de l'athéisme : « Concilions », « Attaquons ».

Déceptions sur déceptions soufflent et ravagent son cœur de père. Un ulcère s'y forme, mais Sa foi est plus grande.

Alors, la pitié exige qu'il intervienne... *Encyclique,* accompagnée de lettres pastorales au clergé affaibli et désorganisé, la lutte intestine du pays partagé politiquement, géographiquement, économiquement, religieusement surtout.

Ces têtes puissantes du clergé, qui crient, hurlent à tue-tête : séparation, indépendance, le ravage causé par les flamingants, frontistes, démocrates-chrétiens, socialistes, autocrates, etc...

Comment calmer si ce n'est par la conciliation, ces utopies désastreuses? Mais sa Grandeur est vieille !... mais sa Grandeur est malade, quoiqu'elle le cache.

Appliquant sa devise à tous ses démêlés, le cardinal la répète et la commente : « Dans toute erreur il y a une part de vérité et c'est pour ce motif que cette erreur recueille des adeptes. » « Lorsque vous réfutez une erreur, départissez le bien et le mal qu'elle contient. » Son dogme est étonnant. Il y a autre chose, dans cette *implantation* d'autorité, qu'une *injonction* humaine. Le résultat ne se fait pas attendre. Un peu d'apaisement renaît, non sans peine. La cause efficiente en est cette brochure dis-

tribuée aux différents membres du clergé catholique belge, en 1924 : « Papauté et Élection de Pie XI ».

Le silence, dès lors, règne, comme aujourd'hui, d'ailleurs, il paraît perdurer.

La presse française commente, en des termes *judicieux,* la formidable et dernière inspiration du prélat. « Paix et Fraternité » suivie de « Socialisme et Libération » qui concilient préalablement les haines jurées et les vieilles rancunes.

La Victoire momentanée, qu'il travailla durant son règne, lui reste acquise à sa mort.

Il y a lieu de noter, insiste *le XXme Siècle,* l'aperçu sommaire de ses créations religieuses : La tenue du concile provincial, la mise à l'étude de la définitibilité de Marie Médiatrice. Dans l'ordre littéraire : « La Conférence sur la Conscience Moderne » (1), faite au Jeune Barreau d'Anvers en 1908, puis, peu après, sur « Le Droit » ; l'éloge de Bossuet, prononcé à Meaux en 1911 ; la Glorification de saint Gérôme en 1920 et *celle de Dante, à l'Académie Royale de Belgique, en 1921.*

Paris, la capitale de l'Europe, fit une fête délirante à Sa Grandeur Monseigneur Mercier et en le déclarant unanimement un ami fidèle de la France, lui décerna le titre familier de « Grand Juste » (2).

On se souvient aussi de l'hommage qu'il présenta à Leurs Majestés Albert et Elisabeth de Bel-

(1) Collaboration apostolique à la *Revue des Lectures,* membre du Comité d'honneur et de patronage.
(2) Titre familier donné par M. G. Goyau, de l'Académie Française.

gique, lors de la célébration de leurs noces d'argent. Qui aurait pu faire prévoir déjà une si grave maladie à cet homme vif, nerveux et en pleine possession de ses facultés cérébrales?

J'omets les particularités accompagnant les fêtes de son jubilé sacerdotal, direz-vous...? Peut-être, aussi n'est-ce pas l'endroit choisi pour en parler! Si je ne m'abuse, la presse franco-belge a exalté sa frénésie le jour de cette cérémonie, et avec quel enthousiasme! Qu'y ajouterais-je réellement, si ce n'est une remembrance nouvelle qui me fait davantage encore déplorer l'apôtre.

Je n'égrenerai pas à nouveau cette liste de personnalités américaines, françaises, qui se sont succédé sur les marches sacrées du palais de Malines, les distinctions honorifiques qu'il a acceptées, plutôt par déférence que par plaisir, et dont le submergèrent les étoiles modernes de tous les domaines et de tous les *pays*.

Il n'était que juste de rendre hommage à celui dont le prestige a rassemblé, en un conciliabule de médiation, les différends européens de l'Église catholique et anglicane.

Polémiques et *logomachies* se sont calmées et, dans sa mort, peut-être... ralenties.

Aujourd'hui, Monseigneur Mercier a quitté la terre. Seules ses institutions, sa méthode, sa direction, son influence, sa bonté, survivent au désastre de son humanité. La couronne qu'il a reçue ici-bas demeure une allégorie dans nos mains profanes. Celle qu'il a tressée pour l'Être supérieur n'est peut-

être pas complètement achevée. Le Cardinal Désiré-Joseph Mercier n'attend plus la reconnaissance des hommes. Des cieux, il veille sur la Belgique comme, vivant, il le faisait. Sa bonté débordante règne encore parmi nous, et c'est le principal.

Ma tâche, dans cette synthèse, est terminée. Ce que j'ai voulu, c'est, à l'aide des données sincères de la presse catholique belge, caricaturer d'une façon personnelle, ce superbe prélat, cardinal, ascète, professeur, infiniment sensible aux moindres manifestations de la délicatesse sentimentale.

Ai-je réussi ce critérium, son originalité plaira-t-elle? J'ai été franc avant tout dans mon admiration et mon affection pour l'immortel apôtre.

Ce que je raconterais encore, soit sur sa réception à New-York, soit sur ses discours postérieurs et même son apostolat, consisterait en une répétition ingrate de ce qui a été décrit, acté et psalmodié par ses amis et *le XXme Siècle* (1).

Permettez, lecteur et *admirateur* de Son Eminence, cette conclusion finale inspirée du marquis de Ségur, philosophe au verbe pratique:

« L'esprit ne se dirige vers le mal que lorsqu'il
» marche dans l'ombre; dès qu'il s'éclaire, il tourne
» vers le bien, un peu de philosophie nous conduit
» à la vertu. »

---

(1) Vient de passer à l'écran un film sur le Cardinal Désiré-Joseph Mercier, Archevêque de Malines. Ce film est dû à l'initiative du Président actuel du Séminaire Léon XIII, M. le Chanoine Brohée.

Le Cardinal sut, pour les esprits mal éclairés, se faire un conducteur. Sa philosophie a dilaté la vérité, pour nous conduire à la vertu.

Ce qu'il a voulu, il l'a obtenu: le règne de l'amour à l'intérieur des âmes.

Il a bien mérité l'affection du prochain, la reconnaissance de la patrie et le ciel qu'il possède.

NOMENCLATURE DES ŒUVRES DU CARDINAL MERCIER

Extraits du catalogue Dewit, Bruxelles.

A mes Séminaristes. — In-12°, de 275 pages (inédit).

La Vie intérieure. — *a*) Appel aux âmes sacerdotales ; *b*) Retraite prêchée à ses élèves du séminaire, in-8°, 500 pages.

Discours et Mandements. — Extraits des Œuvres Pastorales, in-8°, 310 pages.

Retraite Pastorale. — In-12°, 360 pages.

Œuvres Pastorales. — *Lettres.* — *Allocutions.* — Tome Ier, de 1906 à 1908, in-8°, 440 pages; Tome II, de 1908 à 1910, in-8°, 490 pages; Tome III, de 1910 à 1913, in-8°, 550 pages; Tome IV, de 1913 à 1914, in-8°, 450 pages; Tome V, de 1914 à 1918, in-8°, 650 pages; Tome VI, de 1918 à 1923 (inédit).

Code abrégé de la vie chrétienne. — In-8°, de 30 pages.

Cours de Philosophie. — Volume Ier, Logique. In-8°, de 400 pages ; Volume II, Métaphysique générale ou Ontologie. In-8°, de 600 pages ; Volume III, Psychologie. In-8°, de 400 pages ; Volume

IV, Critériologie générale ou Traité général de la certitude.

Traité élémentaire de Philosophie à l'usage des classes. — In-8°, de 700 pages.

Les origines de la Psychologie contemporaine. — In-12°, 480 pages.

La Correspondance de Son Eminence le Cardinal Mercier avec le gouvernement général allemand pendant l'occupation (1914-1918), par Fernand Mayence. — In-8°, 500 pages.

Lettres de Son Eminence le Cardinal Mercier, au cours du Martyre de la Belgique (1914-1918).

Un évêque défenseur de la cité. — In-8°, 210 pages (ouvrage rappelé dans la « Synthèse d'une immortalité »).

RÉVÉLATIONS ET ANECDOTES INÉDITES SUR SON ÉMINENCE

L'homme, le prêtre, l'ascète, le professeur, le patriote.

N'importe-t-il pas, en commençant ces quelques révélations, de prendre à témoin la parole autorisée d'un des élèves, confident et ami du Grand Cardinal, l'ayant connu et vénéré particulièrement.

Monsieur le Chanoine Simons, actuellement curé de Saint-Gilles, à Bruxelles, marquera ce début confidentiel. Et, de notre cordial entretien, je me ferai un plaisir d'ouvrir à sa place, et grâce à son autorisation bienveillante, ce copieux parchemin d'intimité, dont son âme tout entière respire encore le doux parfum, mélangé de nostalgie et de regret le plus austère.

Établir un ordre chronologique serait très scabreux, dans cette entreprise littéraire de mémoriaux inédits. Aussi, n'hésiterai-je pas à condenser, sous la rubrique « Révélations et Anecdotes », les principaux faits saillants que, tour à tour, ont bien voulu me communiquer les amis, disciples et personnalités ayant eu le suprême honneur de côtoyer Son Éminence, ou de recueillir de ses saintes lèvres

quelques indiscrétions qu'avec joie je reproduirai, si vous le voulez bien.

. . . .

A l'ombre de sa mémoire, je pleure sa beauté.

B. C.

Comment, cher lecteur, après avoir très brièvement résumé cette carrière si diverse, si pleine, ramasser en quelques pages les traits significatifs de cette puissante et originale physionomie de ce missionnaire européen, de ce magnanime civilisateur, organe vivant de liaison et d'expression surnaturelles?

Alliance de prestige, de force et de bonté; activité dominante et joyeuse, foi sublime; vie intense et conquérante; voilà en un mot ce qui caractérise cette âme d'élite... De là, la gaieté lumineuse et partagée qu'il communiquait et qui, au grand jamais, ne l'abandonna, même dans les événements les plus périlleux et malaisés. De là enfin, tout cet apostolat, cet ascétisme profond, sur les âmes échelonnées par Jésus-Christ le long de sa route pierreuse.

Plus que l'homme, le professeur, le patriote, le supérieur, on percevait en lui le parfait religieux. Et malgré ses occupations absorbantes, jamais Monseigneur Mercier n'aurait songé à abandonner le moindre exercice de la vie quotidienne. Il eût suffi de l'approcher pour se sentir en présence d'un

surhomme... d'un être presque divin, tant tout son « lui-même » attirait, communiquait, subjuguait.

A travers sa figure, ses gestes, ses actions, dans ses prônes, dans sa pédagogie, dans sa conversation, une sorte de grâce, de déité, transperçait, rehaussant cette vertu aimable dont il était recouvert.

Car ce directeur d'âmes, si impitoyable, si brutal pour lui-même, avait pour ses inférieurs, des attentions délicates, des tendresses de père. « C'est au milieu de vous, disait-il à ses élèves, pendant la guerre, que je veux reposer mes cendres. » Il les repose aujourd'hui. Combien le pleurent et le pleureront encore!

Je n'ai pu m'empêcher d'un certain frisson en pénétrant, il y a quelques semaines, chez le vénérable Chanoine G. Simons, curé de Saint-Gilles, à Bruxelles. Dès qu'il m'aperçut et que je lui fis part du but de ma visite, il s'arrêta, comme cloué au parquet, les yeux perdus dans un lointain souvenir qu'il voulut, par un geste, faire revivre. « Le Cardinal », scanda-t-il, en étendant ses bras vers une pléiade de photographies ordonnées avec goût sur son immense bureau d'érable : « le voilà ». Parlez-lui... Peut-être vous répondra-t-il comme à moi-même il répond chaque jour, quand je lui échange mes pensées... »

L'impulsion de l'immortel apôtre est restée, me dis-je.

Un recueillement douloureux succéda à cette

courte démonstration. Était-ce une secrète prière que nous échangeâmes? Je le crois fermement...

Enfin, le Chanoine Simons reprit le fil de ses idées et, s'affaissant tout près de moi dans un large fauteuil, commença lentement puis, peu à peu, avec une fièvre, une exaltation que je n'aurais le moins du monde soupçonnées, à m'égrener le long chapelet de ses confidences.

A l'une de mes questions relatives à certaines *références,* il ouvrit d'un geste spontané, son secrétaire, d'où il retira une liasse de lettres, ainsi qu'un document d'une trentaine de pages (édité à 150 numéros pour ses amis) et qu'il jeta, pêle-mêle, sur son bureau. « Que je suis donc heureux, me lança-t-il, paré d'un sourire plein de gratitude, de vous livrer certains souvenirs et d'échanger quelques impressions personnelles sur le cher disparu. Mais que dois-je vous débiter exactement?... Que désirez-vous connaître? Quelle orientation voulez-vous donner à mes révélations? »

Embarrassé tout d'abord par cette interrogation, ensuite, peu préparé à établir un ordre quelconque dans mon questionnaire, j'examinai la petite brochure sur laquelle était imprimé, en caractères minuscules: « Extrait de la Vie Diocésaine. — Avril 1924 ».

« Prenez note, je vous prie, insista le prêtre », heureux d'extérioriser son sentiment de confiance à mon égard, « prenez note de mon modeste travail... »

Modeste, il ne l'est pas, bien au contraire.

Tout résumé qu'il soit, l'Histoire du Séminaire Léon XIII est la conséquence d'une formidable érudition, d'une psychologie fine et persuasive. D'ailleurs, jugez par vous-même, cher lecteur, de la documentation du Chanoine Simons, et croyez ce que je me permets de vous avancer: qu'une plus ressemblante figure du Cardinal, qu'un plus sublime reflet de sa personnalité, tant humaine que spirituelle est, sinon impossible à retracer, tout au moins extrêmement revêche à l'imitation.

En ces termes ou à peu près, s'exprima un de ceux qui, avec Monseigneur Dessain, a le plus fréquenté et le mieux compris Son Éminence, le Cardinal Mercier, dans sa douce intimité.

« Parmi les œuvres nées de l'extraordinaire acti-
» vité de S. Ém. le Cardinal Mercier, il en est — et
» ce sont précisément celles qui l'ont le plus illus-
» tré — qui font briller avec un tout spécial éclat,
» les dons exceptionnels de sa riche personnalité.
» L'Institut Supérieur de Philosophie, organisé à
» l'Université de Louvain, c'est son intelligence qui
» se révèle, largement ouverte aux exigences criti-
» ques et scientifiques de la culture supérieure con-
» temporaine ; les innombrables initiatives de sa
» carrière épiscopale, c'est son âme à l'envergure
» si vraiment catholique, vaste comme le monde,
» en éveil aux appels des causes, des domaines et
» des intérêts les plus divers; ses célèbres pastora-
» les du temps de la grande guerre, c'est sa volonté
» qui s'affirme, intrépide et inébranlable, forte-

» ment trempée par une rare noblesse de carac-
» tère; quant au Séminaire Léon XIII, c'est la
» création de son cœur, l'œuvre spécialement
» aimée, née des aspirations de son âme sacerdo-
» tale; c'est comme le fils de son esprit, dans
» lequel il rêva de survivre et de laisser le reflet
» de sa personne. Le moment n'est pas venu de
» faire l'histoire du Séminaire Léon XIII; on le
» sait, cette institution, avec l'Institut de Philoso-
» phie auquel elle est étroitement apparentée, n'a
» pas été soumise qu'à la seule épreuve du temps,
» et sûrement la grandeur d'âme, la modestie de
» son fondateur a laissé depuis longtemps s'éten-
» dre le voile de l'oubli sur maints faits, peut-être
» justement les plus caractéristiques et les plus
» édifiants; en outre, on comprendra que celui qui
» eut l'insigne faveur d'être, de toute cette période
» de la vie de S. Ém. le Cardinal Mercier, un très
» proche témoin, se sente comme entravé par la
» crainte d'être indiscret et en vienne à préférer
» dire trop peu pour ne pas paraître trop louan-
» geur.

» Il ne s'agit ici que de l'activité de Monseigneur
» Mercier au Séminaire Léon XIII; il ne sera donc
» pas question de son influence, qui fut grande,
» dans le milieu universitaire, ni de son enseigne-
» ment supérieur, ni davantage de l'organisation
» de l'Institut de Philosophie. Qu'on veuille remar-
» quer cette délimitation; car, chose surprenante,
» malgré trente années d'existence, beaucoup, même
» des plus dévoués amis de la double création de

» Monseigneur Mercier à l'Université de Louvain,
» confondent encore avec le Séminaire qu'il fonda
» et présida, l'Institut de Philosophie, également
» organisé et présidé par lui; mais qui, pour en
» être en quelque façon la sœur jumelle, en est
» cependant parfaitement distinct.

» Bien qu'ainsi limité à un seul département de
» l'activité de Monseigneur Mercier à l'Université
» de Louvain, réduit à de modestes, de rapides
» notes, cet aperçu sur les quinze années de S. Ém.
» le Cardinal de Malines, qui précédèrent immé-
» diatement son élévation à l'épiscopat, ne sera
» pas, nous l'espérons, dépourvu d'intérêt; il aura
» au moins celui de l'inédit.

» Chargé d'occuper la chaire de philosophie
» thomiste que S. S. le Pape Léon XIII avait
» recommandé aux Évêques de Belgique de créer
» à Louvain, Monseigneur Mercier conçut bientôt
» l'idée, amplifiant encore les larges vues scienti-
» fiques du génial Pontife, de doter l'enseigne-
» ment de la philosophie d'un institut complet,
» comprenant tout un corps de doctrine, de chai-
» res et d'installations. Projet vraiment auda-
» cieux, quand on songe qu'avec la tournure d'es-
» prit utilitaire du Belge, si peu enclin, surtout
» en ce temps-là, aux études spéculatives et ne cher-
» chant, en général, dans les grades universitaires,
» que la perspective d'une carrière et la voie d'une
» situation lucrative, la fréquentation persévérante,
» ne fût-ce que par un petit nombre d'étudiants,
» même d'un seul cours de philosophie, n'était

» déjà guère assurée; qu'en serait-il, dès lors, de
» l'utilité, comme œuvre d'enseignement, de tout
» un Institut d'études spéculatives, exigeant une
» application soutenue durant des années? Pou-
» vait-on raisonnablement espérer recruter suffi-
» samment d'étudiants pour justifier une pareille
» organisation? De la part des universitaires laïcs,
» on vient de le dire, l'escompter eût été plutôt
» témérité; du côté des ecclésiastiques, déjà ordon-
» nés prêtres, on ne pouvait davantage nourrir de
» grands espoirs; les séminaristes, en effet, que
» leurs supérieurs, après leurs ordinations et études
» au grand séminaire, chargent d'entreprendre à
» Louvain des études supérieures, sont presque tous
» destinés à l'une ou l'autre situation — carrière
» professorale au grand séminaire ou dans les collè-
» ges, direction d'œuvres — pour lesquelles la
» philosophie ne constitue pas une préparation
» adéquate et immédiate; il ne fallait donc pas non
» plus compter sur les jeunes prêtres pour amener
» de nombreux candidats aux grades académiques
» de l'Institut projeté.

» Monseigneur Mercier porta alors son attention
» sur une autre catégorie de jeunes gens, tout dési-
» gnés, lui sembla-t-il, pour fournir à son entre-
» prise un recrutement suffisant et régulier, à
» savoir, des jeunes gens qui, en préparation au
» sacerdoce et aux études théologiques, suivent les
» cours de philosophie dans les petits séminaires
» diocésains. Ces cours doivent être profitables à
» tous ceux qui les suivent et, par conséquent, se

» tenir à la portée du plus grand nombre d'entre
» eux, c'est-à-dire qu'ils doivent nécessairement
» être maintenus à un niveau moyen; d'où il résulte
» que les meilleurs élèves de ces établissements ne
» reçoivent pas toute la formation intellectuelle
» dont leurs aptitudes les rendent susceptibles.

» L'idée vint donc à Monseigneur Mercier d'ou-
» vrir à Louvain, au moins pour quelques-uns de
» ceux-ci, un séminaire ecclésiastique où ces sémi-
» naristes trouveraient le moyen de suivre des
» cours de philosophie plus complets, plus appro-
» fondis, en même temps qu'ils y recevraient la
» même formation à la vocation sacerdotale que
» celle donnée aux élèves des séminaires diocé-
» sains.

» La création d'un pareil établissement offrait
» du même coup ces avantages d'assurer à l'Insti-
» tut projeté, un nombre appréciable d'auditeurs
» de choix et de donner à ceux-ci une formation
» soignée. Beau projet, mais plus aisé à concevoir
» qu'à réaliser!! Il était à prévoir en effet que les
» autorités diocésaines tiendraient, comme de
» juste, à conserver sous leur vue immédiate et
» dans leurs propres séminaires diocésains, leurs
» nouvelles recrues, leurs futurs prêtres; ne paraît-
» on pas réclamer un trop lourd sacrifice à ces
» petits séminaires, en leur demandant de se priver
» de plusieurs de leurs sujets, qui devraient être
» choisis précisément parmi les mieux doués et
» n'y avait-il pas bien des raisons sérieuses à allé-
» guer contre la fondation d'un séminaire dans le

» milieu universitaire si peu sûr, semble-t-il, pour
» garantir la persévérance de naissantes vocations
» ecclésiastiques.

» Une circonstance d'ordre diplomatique vint
» rendre encore plus aléatoire la réussite de l'entre-
» prise; le Pape Léon XIII, ayant eu connaissance
» du projet de Monseigneur Mercier et comprenant
» toute son importance pour le succès de ces études
» thomistes qu'il avait tant à cœur, tint, par un
» bref daté du 27 juillet 1892, à louer Monseigneur
» Mercier de son idée et l'engagea à l'exécuter; ce
» bref était adressé à Monseigneur Mercier person-
» nellement et devait être remis à son destinataire
» par le nonce de Bruxelles, S. Ém. Monseigneur
» Nava di Bontife, au cours de la réunion que les
» évêques de Belgique tiennent chaque année, en
» juillet, pour régler les affaires concernant l'Uni-
» versité de Louvain. Lorsque les évêques eurent
» pris connaissance du bref pontifical, ils se trou-
» vèrent fort hésitants; le bref louait une idée, sans
» doute fort intéressante, mais dont la réalisation
» présentait des difficultés d'ordre pratique; et
» puis, il ne leur était pas adressé; les évêques
» purent donc se borner à laisser Monseigneur
» Mercier tenter l'entreprise, sans s'engager à la
» soutenir, ni sans promettre de lui céder de leurs
» séminaristes; comme appoint, ce n'était guère
» fort encourageant, et quand la réunion fut levée,
» Monseigneur Mercier s'en revint avec un beau
» projet, encouragé, loué par le Pape, de grand
» avenir pour son œuvre philosophique et peut-

» être bien de quelque utilité pour l'Église de Bel-
» gique, mais n'ayant aucune garantie de réussite,
» et ne pouvant compter que sur une bienveillance
» toute platonique.

» Pour aboutir, le plus sûr était encore d'aller
» immédiatement de l'avant. Monseigneur Mer-
» cier aborda aussitôt les mesures d'ordre pratique
» et loua un corps de logis, libre pour le moment
» dans l'immeuble des RR. PP. Missionnaires de
» Scheut et juste assez grand pour procurer un très
» modeste appartement au président et des cham-
» bres à une bonne demi-douzaine d'étudiants;
» quant au salon-parloir, la salle à dîner-réfectoire,
» jusqu'aux meubles qui avaient garni la spacieuse
» maison que jusque-là le fondateur avait occupée,
» tout cela devait être commun; à l'âge où, d'ordi-
» naire, on est heureux d'avoir son propre foyer,
» échanger ainsi une demeure qui ne manquait
» pas de confort contre une installation inconfor-
» table et excessivement encombrée, quitter, sur-
» tout pour un penseur livré aux plus abstraites
» études philosophiques et préoccupé de créer,
» on sait quel puissant mouvement intellectuel,
» quitter un logis paisible et recueilli pour s'instal-
» ler à l'étroit, avec vraisemblablement beaucoup
» de soucis financiers, au milieu d'une bruyante
» jeunesse, c'est assurément un fait peu banal et
» qui témoigne d'un si rare désintéressement, d'un
» si complet oubli de soi, qu'il convenait d'en con-
» server l'édifiant souvenir. Il est vrai que cette
» généreuse détermination s'explique par un sen-

» timent qui ne la rend que plus édifiante; un
» jour que le Séminaire fêtait son Président,
» celui-ci révéla qu'avec ce Séminaire, le plus vif
» désir de sa vie était accompli, ayant toujours
» rêvé, disait-il, de passer sa vie et de terminer ses
» jours au milieu des séminaristes.

» Mais ces séminaristes, les aurait-on seule-
» ment? A cet égard, encore, il fallait agir et mul-
» tiplier les démarches. Heureusement, la réserve
» avec laquelle le bref pontifical avait été accueilli
» s'atténua; S. Ém. le Cardinal Goossens et Mon-
» seigneur Du Rousseau, Évêque de Tournai, se
» décidèrent les premiers à faire représenter leur
» diocèse dans le nouveau séminaire, par quelques
» séminaristes chargés d'entreprendre leurs études
» philosophiques sous la direction de Monseigneur
» Mercier. Les autres Évêques de Belgique, dès
» lors, suivirent petit à petit la voie ouverte; quoi-
» que un peu lentement et en s'échelonnant sur
» presque toute la durée du premier trimestre, et
» encore avec l'appoint d'un étudiant étranger de
» l'Amérique centrale, un petit groupe fut enfin
» réuni; il comprenait sept étudiants. Ce fut le
» petit noyau qui sera ce qu'on appellera un jour le
» Séminaire Léon XIII, mais qui, en naissant, était
» encore si informe que, aux premières années, il
» n'eut même pas de nom bien arrêté; à ses débuts,
» on le désignait dans le public, assez communé-
» ment du nom peu reluisant de Séminaire Philo-
» sophique ou, ce qui valait mieux, de Séminaire
» de Monseigneur Mercier.

» Tout était à improviser, programme d'études, » règlement et discipline intérieure, organisation » spirituelle et religieuse. A ses débuts, ce sémi» naire n'avait même pas sa chapelle. Il fallut, » pendant bien des semaines, faire ses dévotions » en une chapelle voisine, jusqu'à ce qu'enfin une » chambre devint un oratoire meublé d'un autel » qui, à lui seul, occupait la moitié de toute la place, » ce qui signifie que l'oratoire était autant trop » petit que l'autel était trop grand; on était loin, » en ce temps, de la pompe des beaux offices litur» giques; mais de quelle importance peuvent être » les conditions matérielles les plus défectueuses, » quand une grande âme s'apprête à féconder une » grande idée?!!

» Il serait trop long de dire comment il fallut » s'ingénier à improviser pour les nouveaux sémi» naristes un programme d'études plus ou moins » adapté à la formation qu'il s'agissait de leur don» ner; car l'Institut de Philosophie que, précisé» ment, ils étaient destinés à alimenter d'étudiants, » n'était pas encore créé et il n'était nullement » assuré qu'il le serait de sitôt.

» Pour ce qui regardait l'organisation intérieure » de la maison, plutôt que de fixer les règles que » l'expérience forcerait peut-être à remanier dans » la suite, Monseigneur Mercier préféra faire » d'abord vivre l'esprit dont il voulait que son » institution fût animée avant de codifier cet » esprit dans les articles d'un règlement. Certes, » le nombre restreint d'élèves aux premières

» années n'exigeait pas absolument, dès ce
» moment, des règles écrites. Mais il est pourtant
» remarquable que la première génération du sémi-
» naire y passa tout le cycle de sa formation, sans
» que la nécessité d'un règlement imprimé se fît
» sentir.

» C'est que le Président du nouveau séminaire,
» par la simplicité toute paternelle avec laquelle il
» se tenait en contact permanent avec ses étudiants,
» pouvait, sans devoir réglementer, presque sans
» devoir commander ou exprimer ses intentions de
» supérieur, en se contentant souvent de laisser
» soupçonner seulement ses désirs, pouvait suffi-
» samment leur imprimer leur orientation de con-
» duite et leur inculquer l'esprit qu'il souhaitait
» d'eux.

» Pour régler l'ordre de sa maison, bien plus
» que de se soucier de la doter de réglementations,
» il tint à la faire vivre d'un esprit se caractérisant
» entre autres chez les élèves, par beaucoup de
» naturel, de spontanéité, de franchise et par un
» vif point d'honneur pour le bon renom de la
» nouvelle institution. Il est assurément plus aisé
» de rédiger un règlement; pour donner à une
» communauté un esprit caractéristique, il faut au
» contraire s'astreindre à un dévouement incessant
» et se tenir en contact permanent avec chacun;
» Monseigneur ne se départit pas de cette sollici-
» tude, durant toutes les années d'organisation ;
» mais il obtint ainsi, sans effort, ce qu'il souhai-
» tait de ses nouveaux séminaristes, une conduite

» basée, cela va de soi, avant tout, sur l'esprit de
» foi, mais aussi sur le sentiment de la dignité per-
» sonnelle, sur un religieux respect dans l'usage
» consciencieux de la liberté qui leur était large-
» ment laissée; il n'en fallut pas davantage pour les
» prémunir contre les dangers qu'on avait redou-
» tés du milieu universitaire, pour la persévérance
» dans leur vocation; de ces craintes, il ne fut
» plus désormais question.

» Diverses circonstances, que le Président du
» Séminaire n'eut garde de négliger, contribuèrent
» d'ailleurs à faire mûrir l'esprit dont il le voulait
» animé. Qu'il serait suggestif d'effeuiller la chro-
» nique de ces premières années du Séminaire; il
» faut se borner à quelques faits; si menus qu'ils
» pourraient paraître, il s'en dégagera pourtant
» quelques traits distinctifs de l'action et de la per-
» sonne de Monseigneur Mercier au Séminaire
» Léon XIII. »

Ces nombreux exemples se multipliant dans l'ouvrage du Chanoine Simons, je ne citerai que quelques traits correspondant aux suggestions qu'apporta le Cardinal relativement à son organisation, à sa direction et à son apostolat, apostolat, qui, jusque dans la mort, poursuit la conquête des âmes nouvelles, mues, orientées par son impulsion toute surnaturelle et presque miraculeuse — ce me semble.

Au cours des fêtes, sans cesse renouvelées, qui réunirent chaleureusement le supérieur et ses élèves,

Monseigneur Mercier sut utiliser celles-ci et métamorphosa leur caractère en un moyen d'action coercitif de formation morale.

« En ces jours, dans ses réponses aux discours
» de fêtes, dans ses toasts, ces admirables toasts
» dont il a fait, on le sait, par sa finesse, son
» humour, sa délicatesse de sentiment et sa grande
» élévation de pensée un vrai genre spécial d'élo-
» quence, dans ces improvisations dont le recueil,
» si on avait songé à les sténographier, aurait formé
» la série peut-être la plus remarquable de ses dis-
» cours académiques, Monseigneur Mercier aimait
» à s'ouvrir sur ses espérances, sur le grand avenir
» réservé à ses œuvres et à ses projets; en ses paro-
» les, avec l'abandon que permettait un tel milieu,
» toute son âme jaillissait; c'était un charme à
» entendre cette ardeur à entraîner vers tout ce
» qu'il y a de plus grand et de plus haut, perfec-
» tion chrétienne, sainteté de vie dans le sacerdoce,
» vocation scientifique et constants efforts de cul-
» ture supérieure, louables ambitions de ne savoir
» jamais se résigner à rien de médiocre et à vouloir
» se ranger parmi les premiers dans tous les domai-
» nes de la piété, de l'intelligence, voire du
» talent, de l'art, de la distinction; et tout cela
» était pénétré d'optimisme et d'actions de grâce,
» même en des jours qui ne furent pas toujours
» bons, et Monseigneur Mercier s'arrêtait volon-
» tiers à raconter familièrement quantité de faits
» et d'incidents dans lesquels il se plaisait à révé-

» ler qu'avec la bienveillance pontificale, ses pro-
» jets et ses œuvres recevaient, jusque dans l'ordre
» temporel, parfois de bien exceptionnelles béné-
» dictions du Ciel. Faut-il dire la valeur éducative
» de cette manière d'agir avec la jeunesse et on
» devine le parti que le Président sut tirer de ces
» occasions, pour enthousiasmer ses jeunes gens
» dans la poursuite de l'idéal bien haut, vers lequel
» il s'ingéniait à les tenir incessamment en haleine.
» Et se tromperait-on en attribuant aux souvenirs,
» que lui laissèrent les si cordiales fêtes qu'on lui
» avait faites à Louvain, l'empressement qu'il mit,
» dès son accession au siège de Malines, d'établir,
» en son Grand Séminaire, la tradition, à l'égard
» des supérieurs, de pareilles manifestations.

» Que n'est-il possible de s'attarder à tant d'au-
» tres traits typiques de ces premières années du
» Séminaire Léon XIII et qui peindraient, sous
» des couleurs assez originales, l'esprit de la mai-
» son ou plutôt le mode d'action de son fonda-
» teur? Qu'on voudrait le représenter, par exem-
» ple, au jour de l'Épiphanie, ce jour de l'esprit de
» famille, présidant paternellement le dîner avec
» son traditionnel gâteau des Rois et se laissant
» bénévolement, par des élèves malicieux, attribuer
» la fatale fève et contraindre à rétribuer sa royauté
» de circonstance par l'obligation d'accorder à la
» communauté un jour de fête de plus; on le mon-
» tre, suivant avec intérêt les assauts d'escrime de
» vocations sportives naissantes, pourvoyant ces
» graves étudiants en philosophie d'un maître d'ar-

» mes et, à son insu dès lors, se pourvoyant lui-
» même de compétences, lorsqu'il sera Archevêque
» de Malines, pour l'éducation physique de ses col-
» lèges; le retrouver, préludant à la vogue actuelle
» des sports, déjà attentif aux péripéties de match
» de football qu'importèrent un jour au Séminaire
» Léon XIII de nouveaux élèves anglais, et s'ini-
» tiant aux mérites d'un sport qu'il gratifiera d'une
» coupe de Cardinal; le faire voir, un dur hiver,
» que la grippe décimait la communauté, prome-
» nant de chambre en chambre — on n'était point
» alors au temps des abstinents totaux! — une bou-
» teille de spiritueux à la main, pour administrer
» à ses étudiants malades un cordial aussi inattendu
» que bienvenu!

» Détails pittoresques parmi les mille autres;
» seuls, les esprits superficiels ne les trouveront
» que plaisants et anodins; on rapporte comme
» traits édifiants de la vie de maints saints et fon-
» dateurs d'ordres religieux, qu'ils s'abaissèrent à
» balayer le couvent, à remplir les plus humbles
» fonctions de la vie de communauté; mais alors
» n'est-il pas aussi instructif, est-il moins édifiant
» de voir celui qui projetait la plus vaste entre-
» prise de culture générale supérieure catholique
» de notre époque, au temps où il se trouvait encore
» seul pour supporter toute la charge de la mise
» sur pied de ce large projet, de le voir, par amour
» du sacerdoce, appliqué avec une vigilance de cha-
» que instant et s'étendant au moindre détail, à
» faire régner dans le Séminaire, que son zèle avait

» conçu et créé, un esprit, un élan vers la perfec-
» tion aucunement ordinaire. A l'issue de la pre-
» mière année, dans le rapport que Monseigneur
» Mercier fit aux Évêques et que le hasard me fit
» tomber entre les mains, on lit ces lignes qui en
» disent beaucoup sur lui-même :

« J'ose dire qu'il est impossible de ren-
» contrer un meilleur esprit de foi, de
» simplicité et d'obéissance que celui qui
» règne au sein de notre petite famille ».

» Mais à qui faut-il avant tout attribuer le mérite
» de l'esprit qui règne dans une famille ? On le
» sait !

» Monseigneur Mercier évitait charitablement
» de s'expliquer, de justifier ses projets et inten-
» tions, même de laisser soupçonner quelque chose
» de ses soucis de l'heure ; avec ses élèves, il restait
» invariablement serein, et quand il parlait de son
» Institut, de son avenir, c'était avec une imper-
» turbable espérance. Ce silence sur des mesures
» embarrassantes ou des incidents fâcheux, cette
» placidité chez celui dont les élèves connaissaient
» trop l'exceptionnelle pureté d'intention, la
» grande élévation de pensée et la largeur de vue,
» cette inébranlable confiance en des moments
» vraiment angoissants, tout cela constituait un
» spectacle vraiment angoissant, tout cela consti-
» tuait un spectacle vraiment impressionnant et
» un genre d'éloquence qui, à de certains jours, eut

» même quelque chose d'héroïque: qu'on en juge » par un trait qui révélera en même temps le secret » de l'attitude toujours sereine de Monseigneur » Mercier en ces conjonctures. Un jour, avait été » envoyée d'une congrégation romaine, une com- » munication ayant trait à la place que l'Institut » de Philosophie devait occuper dans l'organisa- » tion hiérarchique de l'Université de Louvain; » c'était un petit document, un peu singulier dans » sa forme, plutôt mortifiant pour le Président de » l'Institut; et cette communication était à peine » arrivée en Belgique que, déjà, elle recevait une » assez large publicité; on la trouvait dans des » salons de la capitale; les grands quotidiens la » publiaient; ce fut par un des journaux, mis par » Monseigneur Mercier à la disposition de ses » séminaristes, que ceux-ci eurent connaissance de » la pièce en question et en restèrent intrigués. Or, » peu de temps après, vint de Rome un document » mettant les choses au point et celui-ci tout à fait » favorable au Président de l'Institut de Philoso- » phie; rien n'était plus tentant que de faire à son » tour publier cette nouvelle pièce et de rectifier » ainsi les commentaires auxquels la publication » de la première avait donné lieu. Monseigneur » Mercier n'en fit rien. Commettrais-je une indis- » crétion en disant pourquoi? Je ne le crois; en » tout cas, je suis sûr d'être excusé par l'intention » qui dictent ces lignes ; elles visent autant à être » profitables à ceux qui les liront qu'à révéler le » secret de l'attitude remarquable de celui qu'elles

» concernent: Comme on songeait à rédiger des » souvenirs sur les origines du Séminaire » Léon XIII et qu'un jour Monseigneur Mercier, » dont j'étais devenu le collaborateur, en causant » tête à tête de divers épisodes, me rapportait » notamment celui qui vient d'être rappelé.

» Au reçu de cette pièce, racontait-il, je me » demandais si le bien même de l'Institut ne me » forçait pas de profiter de l'occasion que la Pro- » vidence envoyait pour rétablir la vérité; mais, » en ce moment, j'entendis comme une voix inté- » rieure me dire: Si tu le veux, tu peux à présent » te défendre, tu en as le moyen en mains; mais » en ce cas ce sera toi qui te défendras et ta défense » vaudra ce que vaut celle d'un homme; mais si » tu t'en remets à moi, c'est moi qui me chargerai » de ta cause; et, alors, elle sera soutenue autre- » ment mieux, car elle le sera avec toute la toute- » puissance de ton Dieu. Après cela, continuait » Monseigneur Mercier je ne me préoccuperai plus » de faire usage du document (1). Et il laissa les » choses aller tout bonnement leur cours.

» Voit-on maintenant le secret de son placide » silence, le secret de cette belle sérénité que tout

(1) J'ajoute, par scrupule d'exactitude, que je ne suis pas sûr de reproduire la phrase à la lettre, mais bien d'en rapporter très exactement la pensée; elle était trop profitable pour ne pas en conserver religieusement le souvenir, et je me demande même si je ne lui dois pas la trame, le thème des pages de doctrine et de psychologie publiées naguère sous le titre de *Le Sens de la Souffrance. Waartoe dient les Lijden?* (*Action Catholique, Bruxelles*), qui, paraît-il, font une si forte impression sur tous ceux qui les lisent.

» le monde admire: c'est qu'il sut avoir le courage
» de compter plus sur la force du confiant aban-
» don à Dieu que sur l'efficacité de n'importe
» quels moyens humains.

» Une des difficultés les plus épineuses dont il
» fallait triompher pour assurer l'existence de
» l'Institut de Philosophie, concernait l'idiome dans
» lequel les matières devaient être enseignées. Vu
» la formation de la jeunesse en Belgique, surtout
» celle des laïcs, le Président estimait indispensable
» que l'enseignement fût donné en français; mais
» d'autres tenaient fermement pour le latin, afin,
» croyaient-ils, de garantir davantage la connais-
» sance des œuvres de saint Thomas d'Aquin;
» dans le corps professoral, parmi les Évêques de
» Belgique et même à Rome, les avis étaient fort
» partagés; au début, on s'était rendu aux raisons
» du Président et l'enseignement fut donné en
» français; mais il y eut un revirement; c'est à cette
» époque que se place l'épisode dont le souvenir à
» présent est spécialement impressionnant. Le Pré-
» sident de l'Institut était convoqué à Malines; une
» réunion devait s'y tenir; on y trancherait la ques-
» tion en suspens; le latin allait être imposé comme
» langue véhiculaire et selon l'avis du Président
» que d'ailleurs l'expérience des quelques années
» subséquentes prouva pleinement justifié; l'avenir
» de l'Institut allait être inévitablement compro-
» mis.

» Monseigneur Mercier était convoqué à la réu-
» nion pour 5 1/2 heures; il était allé d'abord

» prier à la métropole, et puis, en attendant l'heure
» de la convocation, il aurait pu se rendre chez
» quelque confrère; mais ne serait-il pas compro-
» mettant pour l'ami qui le recevrait? Extrême-
» ment délicat comme il l'est, c'est comme s'il le
» craignait; toujours est-il qu'il se rendit vers le
» Séminaire où ses premiers séminaristes venaient
» justement d'être entrés. C'était un morose jour de
» novembre; on revenait de promenade; Monsei-
» gneur Mercier rencontre l'un de ses anciens élè-
» ves; il l'aborde et l'entraîne dans le fond du par-
» loir, comme pour s'y cacher et n'avoir à visiter
» personne jusqu'au moment de la réunion. La
» perspective du désastre qui se préparait l'affli-
» geait. Qu'il était triste. Presque découragé! Que
» dans sa future ville épiscopale il paraissait
» esseulé! Quoi d'émouvant comme le spectacle de
» ce grand homme, discuté, contredit, entravé,
» voyant menacée l'œuvre gigantesque, la plus
» haute conception intellectuelle catholique du
» XXme siècle à laquelle il donnait toute sa vie et
» n'ayant, pour se soulager, que la pauvre res-
» source d'aller s'effacer dans un sombre parloir,
» auprès d'un ancien élève, bien impuissant confi-
» dent pour une pareille détresse!... Mais quoi de
» touchant aussi — et la constatation expliquera
» que le témoin de cette scène n'a pas cru pouvoir
» en conserver le souvenir pour lui seul — quoi de
» touchant comme le merveilleux retour de la Pro-
» vidence, mettant, dix ans après, la ville de Mali-
» nes tout entière, aux pieds de celui à qui elle

» semblait à ce moment inhospitalière et dont la
» gloire mondiale, une vingtaine d'années plus tard,
» à l'issue de la grande guerre, y amènerait un cor-
» tège ininterrompu de visiteurs illustres, comme
» jamais ville de province n'en reçut... *Exaltavit*
» *humiles!*

» C'est Monseigneur Mercier qui déclancha cet
» élan de ferveur au séminaire Léon XIII; c'est
» encore lui qui le maintint et notamment par
» une formule de prière trop belle pour être omise
» ici; elle met comme à découvert l'âme de Mon-
» seigneur Mercier, telle qu'elle vibrait au milieu
» de ses jeunes gens.

» *Prière au Sacré-Cœur de Jésus.*

» Divin Jésus, le premier besoin de nos cœurs,
» lorsqu'ils approchent votre Cœur Sacré, c'est de
» reconnaître vos bontés pour nous.

» Nous n'étions que quelques-uns *pusillus grex*
» et nous voulions cependant arriver à occuper un
» vaste champ d'action dans l'Église, Vous faire
» beaucoup honorer et beaucoup aimer. Nous
» eûmes la confiance de Vous exprimer un désir
» que la prudence humaine devait trouver pré-
» somptueux, c'était de voir s'élever à vingt-cinq,
» puis à trente-trois le chiffre des habitants de cette
» maison. Votre Cœur aimant nous exauça, ô
» Jésus, contre toute espérance. Soyez-en à jamais
» béni; nous chanterons éternellement vos miséri-
» cordes: *Misericordias Domini æternum cantabo.*

» Vous ne Vous repentez jamais de vos dons, ô
» mon Dieu; par essence, Vous êtes Charité; un
» premier don Vous est une raison de donner
» davantage. Poursuivez votre œuvre, nous Vous
» en supplions; Cœur aimant, Cœur tout-puissant
» de Jésus, doublez encore le nombre de nos élè-
» ves. La moisson est abondante et il manque des
» bras pour la cueillir. Suscitez des vocations à
» l'apostolat, suscitez-en dans le clergé, suscitez-en
» dans le monde, et que cet Institut et ce Sémi-
» naire, fondé, soutenu, encouragé par votre
» Vicaire, soient dignes de les abriter. Si nos infi-
» délités ont mérité que vous détourniez de nous
» l'effusion de vos grâces, aujourd'hui, par l'amour
» infini de votre Cœur blessé, par le sang et l'eau
» qui en découlèrent jusqu'à l'épuiser, nous implo-
» rons à genoux notre pardon. Vous ne dédaigne-
» rez pas les larmes et les aveux de notre contri-
» tion *Cor contritum et humuliatum, Deus, non*
» *despicies*.

» Ce n'est pas une vaine ambition terrestre qui
» nous fait désirer l'accroissement de cette œuvre à
» laquelle votre Providence nous a attachés; non,
» Cœur saint, enveloppé d'une couronne d'épines,
» nous ne voulons aucun succès qui ne soit pas
» finalement pour Vous; nous protestons que toute
» science est vaine, qui n'est pas appuyée sur Vous
» et ne s'élève pas jusqu'à Vous; refusez-nous les
» satisfactions éphémères des honneurs terrestres,
» mettez-nous au cœur le désir de devenir des ima-
» ges vivantes de Votre doux et humble Cœur.

» Avec quelle ardeur vous disiez, ô mon Jésus,
» lorsque Vous viviez au milieu de nous: « Je
» dois être baptisé d'un baptême de sang et dans
» quelle angoisse est mon âme jusqu'à ce qu'il
» s'accomplisse ». — Réchauffez nos âmes au con-
» tact de la flamme qui embrase la Vôtre, et ne
» permettez pas qu'elles s'attiédissent jamais. Si
» souvent, Vous nous laissez reposer la tête sur
» Votre poitrine sainte, Vous nous y laissez sentir
» les ardeurs de votre zèle, et y éprouver quelque
» chose de la faim et de la soif de sacrifice qui Vous
» dévorent: ô mon saint et fidèle Jésus, nous Vous
» suivrons à travers les labeurs, et, au besoin, à tra-
» vers les humiliations de la vie jusqu'au pied de
» Votre Croix, et nous y demeurerons inébranla-
» bles, avec l'aide de Marie, jusqu'à la fin de notre
» carrière. »

. . . .

Au cours d'une visite chez Son Éminence, Monsieur le Chanoine Simons, retraçant les transes et les appréhensions par lesquels nous passâmes de 1914 à 1918, fit ressortir, au moyen de comparaisons, les innombrables misères de notre humanité qui, depuis son origine jusqu'à nos jours, s'efforce en vain et toujours de secouer le joug d'un tempérament et d'un atavisme écrasants.

« Mais, insinua le Cardinal, ce n'est ni les cris, ni les lamentations, ni les actes de violence qui sont à même de soulager l'humanité. A quoi sert la rési-

gnation? Vers quel but, vers quel idéal nous acheminent les épreuves? Et cette authentique autant qu'humble réponse que, lui seul, était tout à fait à même de s'assimiler et de scander: « Les jours les plus heureux, cher ami, sont peut-être ceux qui furent, quand nous les vécûmes, les plus douloureux ».

La joie du Cardinal consistait donc à souffrir pour se rapprocher de son Divin Maître, à pâtir et expier pour le prochain, et par la souffrance, par l'expiation volontaire, fortifier sa vertu qu'il voulait, aux yeux du monde, aussi aimable que possible.

. . . .

Esprit large, teinté d'austérité et illuminé par le charme d'un bon sens exceptionnel, il faut l'avouer, d'une perspicacité débordante, Son Éminence aimait fêter ses anciens disciples et ceux qui avaient, en sa compagnie, pérégriné sur la route aride de la perfection. Toujours accueillant, il recevait de temps à autre celui à qui il aimait déverser les confidences de son âme parfois inquiète.

C'était un Vendredi-Saint. Monseigneur attendait ce jour-là le Chanoine Simons, qui s'en fut, peu avant le déjeuner, lui rendre compte d'une mission délicate dont le grand Cardinal l'avait chargé. Profitant de cette circonstance pour remercier son ami et confident à qui il accordait un summum de crédit, il l'invita à partager son maigre repas, — ce

que le chanoine n'osa refuser, — l'arrosant de quelques gorgées de vin doux.

On conçoit parfaitement, dès l'abord, l'hésitation justifiée du Chanoine, se reprochant déjà, par un sentiment de délicatesse innée, d'avoir acquiescé si librement à l'invitation de Sa Grandeur, et légèrement ému de cette large, trop large même, hospitalité.

Et de se permettre cette contradiction passive: « Mais, Éminence, si vous étiez seul, vous ne prendriez pas de vin. Moi-même, je n'en userais pas » davantage. Pourquoi en prendrions-nous parce » que nous sommes deux? »

Ce à quoi, par la réplique d'un sourire radieux, Monseigneur coupa: « Mais, précisément, cher » ami, parce que nous sommes deux... »

Quelle finesse, quelle délicatesse tangible, que de parfum d'humilité, dans ces syllabes, imprégnées de bon sens et colorées de charme exquis, où toute l'excellence d'une âme d'élite passe et repasse, où la profondeur du sentiment se travestit en *modestie naïve*. La petite Thérèse n'eût pas mieux dit, je pense.

. . . .

La mémoire me fait défaut pour remémorer scrupuleusement les circonstances, parmi les innombrables, qui valurent au Chanoine Simons cette recommandation de Son Éminence (je pense qu'il s'agit encore d'une œuvre philantropique destinée à apaiser certains conflits religieux):

« De grand cœur, nous appelons toute l'atten-
» tion des fidèles sur l'excellent opuscule de Mon-
» sieur le Chanoine Simons. Je prie Dieu de bénir
» la très heureuse initiative de l'auteur. »

Autographe de son Eminence (1)

De grand cœur nous appelons toute l'attention des fidèles sur cet excellent opuscule de M. le Chanoine G. Simons. Je prie Dieu de bénir la très heureuse initiative de l'auteur.

d. d. Card. Mercier, Arch. de Malines.

Je sais gré à Monsieur Simons de m'avoir abandonné cet autographe. C'est avec une réelle satisfaction, que je m'empresse de le reproduire.

. . . .

Voici comment Sa Grandeur aimait à renverser les rôles lorsqu'il lui arrivait de faire maints et maints plaisirs à ses amis.

Sans entrer dans un luxe de détails que, seuls, huit à dix volumes relateraient aisément, je confie mon reportage et son caractère de véracité à l'appréciation des lecteurs. Qu'ils renversent le rôle du Cardinal à propos d'un service que lui rendit, tout à fait incidemment d'ailleurs, un prêtre, qui me demande l'anonymat, dans la reproduction ci-jointe :

« Mon cher Ami,

» Voulez-vous me faire un plaisir? Je désirerais
» vous faire un petit cadeau de fête, et, vraiment,

(1) Propriété du chanoine Simons.

» vous êtes si bien pourvu, que je n'ai su que vous
» offrir.

» Donc, prière de ne plus me parler de cette
» dette, sinon pour me rappeler celle qu'a toujours
» envers son cher ami et collaborateur votre dévoué
» directeur.

» D. MERCIER. »

Deux religieux, anciens disciples du Cardinal Mercier, le recteur magnifique (c'était le titre officiel du chef de l'Université), me dictent un canevas en me priant de le développer.

Qu'ils suivent ici, la promesse que je leur ai faite et la sincérité que j'apporterai à cette licence:

1898 à 1901. — Époque où furent auditeurs et disciples du Séminaire, non seulement des prêtres, mais des laïcs, entre autres M. Van Cauwelaert, bourgmestre actuel d'Anvers, M. Edgard Janssens, de l'Université de Liége, une des futures gloires de la chaire philosophique belge, mon professeur, ne lui déplaise...

Une *multitude* de jeunes abbés de tous les diocèses belges, d'autres, polonais, anglais, italiens, se réunissaient, au nombre de vingt-cinq à trente environ, animés par ce souffle puissant du professeur Mercier et stimulés par ses réconfortants conseils.

Sous la tonnelle du jardin, on lui racontait fréquemment, aux heures de repos, ses petites, ses

grandes confidences, comme à un père, comme à un ami à qui on accorde toute sa considération et son amitié. Et lui, dans son affabilité coutumière, examinait consciencieusement chacun des cas différents, cautérisant dans la mesure du possible les plaies humaines, adoucissant les sorts les plus impitoyables. Que de fois aussi, l'été, il partait avec son jeune troupeau (1), visiter les curiosités artistiques du pays, les ruines de l'Abbaye de Villers, d'Orval, puis Anvers, Gheel même, où se trouve la fameuse colonie d'aliénés.

Revenant un soir d'une de ces promenades familières, le futur cardinal qui, sous des aspects nerveux, était relativement calme et maître de lui-même, ne parut pas très satisfait de sa journée. Un détail, à l'allure mesquine, — vous le jugerez, — n'en fut pas moins le réel motif de son mécontentement: Le déjeuner terminé, il permettait souvent à ses élèves de fumer une cigarette, à la rigueur un cigare, à titre de délassement, de récréation. Il se fit qu'un de ceux-ci, au retour en chemin de fer, trouva très plausible et tout naturel d'allumer une seconde cigarette, à l'ignorance du prélat. La supercherie — s'il en est une — ne tarda pas à être dévoilée. Et, dans un moment d'impatience et de dépit, le professeur fit à ce désobéissant la remarque acrimonieuse. Ce n'était pas le fait de fumer qui l'irritait, mais l'atteinte au principe même de la prohibition, principe de soumission, de confiance, placé chez

(1) Ainsi appelait-il ses élèves.

tous ses jeunes gens. L'exception ici confirmait la règle, c'est-à-dire la discipline douce, suggestive, qu'il avait implantée au Séminaire et inculquée à ses auditeurs, à l'encontre d'une discipline inquisitoriale d'école militaire et d'institut, où le respect et la confiance sont des jeux, d'une discipline *censoriale*, où la crainte du maître succède à l'amitié et aux sentiments de confraternité.

Rien ne fut perdu pour l'apôtre car, dans un sermon proche de l'incident, alors qu'il envisageait « l'Esprit de Mortification », il fit ressortir insinueusement ce dépit, mais ici, comme partout et toujours, le dépit du maître avait sa dignité.

Superbe ascète dans la plénitude de l'expression, il ne supportait pas la défaillance sensuelle. Il prétendait, objectivement, persuader et convaincre, et un manquement à son autorité l'affligeait plus qu'un affront. Son dogme ne possédait peut-être pas tout le brillant qu'improvisent nombre d'orateurs et de conférenciers, à l'exemple de Fléchier. Sa philosophie pure, créatrice d'une base, d'un catéchisme sur lequel tout se greffait insensiblement et *irréductiblement*, exigeait de sa part une pédagogie rigide et ce genre didactique autant que suggestif, à lui personnel. Une obéissance et une soumission passives devaient se dégager de son nouveau séminaire.

La caractéristique de son dogme se synthétisait en ces propositions: mépris des effets, correction de la forme, érudition du fond, sans originalité superflue.

Il faut en conclure que la méthode du professeur

Mercier ait été irréprochable, pour que son séminaire devînt dans le monde un modèle. Ses cours de philosophie aux étudiants en droit, candidats notaires, futurs docteurs en philosophie et lettres, donnèrent des résultats inespérés. A la Chambre et au Sénat, des députés, des sénateurs, ont été ses élèves. Valentin Briffaut, un de ses secrétaires, Fernand Passelecq, lui doivent la moitié de leur succès, de leur omnipotence dans le pays.

Bref, le Cardinal n'a pas semé en pure perte puisqu'aussi, grâce à son tact, grâce à son impulsion irrésistible, il a lancé la Nation Belge et l'intellectualisme belge au paroxysme de la prospérité.

Que de reconnaissance ne devons-nous pas à Monseigneur Mercier!! Jusqu'à sa mort, proclament unanimement ses disciples, le Cardinal est demeuré également bon, également charitable.

Je voudrais, me confiait dernièrement un prêtre du Séminaire Léon XIII, que tous les pauvres indigents justifient, uniformément, les dons secrets, les aumônes sous forme de prêts qu'il a distribués de par la Belgique; les directions sages, les prudents avis qui ont sauvé de la fange sensuelle les âmes morbides ou déséquilibrées; les interventions miraculeuses où il se faisait médiateur et juge lorsque des étudiants avaient maille à partir avec l'autorité académique.

Spécimen complet d'apôtre, il fut complet comme spécimen d'humanité.

Outre son intelligence exceptionnelle, le Cardinal Mercier était doué d'une imagination réfléchie,

qu'il déposait sereinement sur tous les domaines de la science et de la métaphysique moderne. Avec cela, un esprit pratique, joint à un cœur ultra sensible, par opposition à la multitude des érudits, casernés dans la passion du détail et, hélas, desséchés par un excès d'égoïsme. Avec cela encore et principalement: piété, amour fervent du Christ, de l'Église, stoïcisme, ensemble de vertus sans lesquelles Monseigneur Mercier serait incompréhensible et incomplet; il était un de ces hommes supérieurs qu'on estime d'autant plus, m'expliqua le chanoine L... (1), qu'on les connaît de plus près.

. . . .

Le grand sympathique: c'est son *patronyme* spirituel (dérivé d'une expression physiologique). — Voulez-vous connaître l'origine, le motif de cette appellation? Il est assez curieux, effectivement:

Monseigneur Mercier possédait une taille imposante et dominait, de ce fait, la plupart de ses séminaristes, d'où l'épithète du « Grand ». En surplus, sa personne était des plus abordables, sa familiarité coutumière inspirait la confiance et l'amitié. Comment douter qu'il fût, à tous les yeux, un homme « sympathique », et pour ses élèves particulièrement, un « Grand Sympathique », surnom qui lui est demeuré.

. . . .

Son patriotisme. — Monseigneur Rutten, Évêque de Liége, hésitant à confier, aux mains rapaces

(1) Celui-ci me prie de garder l'anonymat.

de la poste allemande, un pli confidentiel pour Son Éminence, chargea le Chanoine L... de le lui porter à Malines. S'acquittant parfaitement de sa mission, celui-ci se rendit à l'Archevêché, où il fut introduit dans une immense pièce délabrée et toute criblée de balles et d'obus, avec, pour modeste décoration et mobilier, une table boiteuse et quelques chaises anémiques. Monseigneur ne se fit pas attendre et vint à la rencontre du messager qu'il introduisit dans son bureau, où lui fut remise, en mains propres, la confidentielle missive. « Que je suis heureux de vous revoir, dit-il au prêtre, qu'il connaissait de longue date. Excusez-moi de vous avoir fait languir dans ce dépenaillé salon. Vraiment, j'ignorais que vous fussiez là. Somme toute, vous aurez une idée de ma façon d'accueillir la société prussienne!! » Puis, plus bas, en souriant délicieusement: « Il est bon que ces messieurs se rendent compte des dégâts occasionnés par leurs canons, n'est-il pas vrai?... » La réplique de l'Archevêque était plus spirituelle qu'agressive.

. . . .

Son amour du prochain. — En octobre 1924, suivant le rite usité, ses anciens séminaristes entreprirent de célébrer pompeusement son jubilé, comme ils célébraient, chaque année, son sacerdoce. La réunion, fixée à Louvain, le Cardinal devait donc s'y rendre sans tarder. Malheureusement, Son Éminence souffrait atrocement de rhumatismes, au point que

son docteur traitant lui interdit le voyage. Ce ne fut pas là une justification pour le saint homme. Il s'y rendit, envers et contre tout, au prix d'incalculables souffrances, en même temps que débarquait de Catane, en Sicile, un de ses élèves qu'il affectionnait particulièrement.

Au nombre d'une soixantaine, la troupe enthousiaste l'accueillit, dès son arrivée, par de tapageuses ovations. Spontanément, le Cardinal échangea leur confiance, se montrant, comme par le passé, l'ancien président du Séminaire Léon XIII. Animé de la même affection qu'autrefois, il tint une longue allocution, toute pieuse et toute filiale, à laquelle répondirent des tonnerres d'applaudissements et de souhaits. Un toast fut porté par le doyen actuel de Mouscron, dont voici le résumé graphique:

« Éminence. — Nous venons, après tant d'au-
» tres qui sont déjà venus depuis l'armistice vous
» offrir leurs hommages (Wilson, Foch, de Castel-
» neau, etc....) et qui vous ont dit combien ils
» vous respectaient, vous vénéraient, vous admi-
» raient ...Mais il y a une parole que nous ajoutons
» à ces convenances: Éminence, nous vous aimons,
» oui, nous vous aimons, pleinement. ».

Traduction juxtalinéaire de sublimes épanchements d'affection, peut-on dire, auxquels le Cardinal, si maître à l'ordinaire, parce que si psychologue des choses humaines, ne put s'empêcher de fris-

sonner et de pâlir. L'émotion avait gagné son cœur de père spirituel et d'enfant de Dieu.

. . . .

Humilité. — Aux grandes fêtes de l'année, il était d'usage que le Président du Séminaire Léon XIII, Monseigneur Mercier, chantât les Vêpres. A l'une de ces réjouissances, un jeune prêtre ayant complètement perdu de vue qu'il devait céder sa place à Son Éminence, s'en fut à la sacristie, revêtir les ornements, se disposant de la sorte à la pompeuse cérémonie, comme pour un jour ordinaire. Le Cardinal, par une espèce de divination due à son concept étrangement développé, pressentit chez son vaillant élève l'ignorance la plus profonde à ce respectueux retrait de sa fonction et contempla, sans mot dire, l'intensive préparation qu'avec religiosité, celui-ci activait. Il ne voulut pas lui insinuer la moindre remontrance. Seule, la bonne foi de l'officiant prévalait à ses yeux et l'excusait d'elle-même. Il se tut donc; mais, lorsque la cérémonie fut terminée, le naïf usurpateur, à qui ses confrères avaient fait l'âpre remarque, s'empressa, tout interloqué de cet impair, d'aller présenter ses humbles excuses. On ne m'a pas communiqué la réponse de Son Éminence; mais serais-je présomptueux en la formulant sans trop la profaner? « Votre bonne foi vous a sauvé, mon ami!... »

. . . .

Comment Monseigneur Mercier manifestait la reconnaissance de son cœur à tous ceux qui, en maintes circonstances, lui avaient ou prêté leur concours, ou offert leur obligeance? Les modes, quoique variés à l'infini, n'excluent pas celui-ci, qu'il proposa à quinze de ses disciples: Un de ses plus récents ouvrages philosophiques, quel qu'en fut le prix, paré d'un témoignage quelconque et rehaussé de son paraphe princier...

SON ÉMINENCE ET L'ANTIALCOOLISME

(suite des révélations)

Si l'on est au courant de l'immense et impitoyable campagne, entreprise par le Cardinal Mercier — déjà avant la guerre — contre l'alcoolisme, les conférences, les réunions publiques et privées, les lettres publiées à cet effet et dont fut avertie la presse, non seulement belge, mais européenne, on ignore ou l'on feint d'ignorer quel fut aussi, à travers cette formidable croisade humaine, le propagateur, le propulseur initial d'une si admirable philanthropie. Il en existe un, car, de toutes les chroniques échelonnées à ce sujet dans la plupart des journaux, je pense qu'aucune n'a révélé ouvertement le nom de cet homme de bien, qui fut un ami et demeura un allié précieux dans la juste cause, du grand Archevêque. Je le citerai publiquement, en dépit d'éphémères et fragiles contradictions: M. le Curé de la paroisse Sainte-Foy, à Liége, « Labbé Lemmens » (1). Nous ne perdons rien à attendre la petite brochure qu'il nous promet, d'ici quelques mois, et qu'à l'ombre de sa vieille église médiévale, il enrichit d'anecdotes révélatrices et corse d'argumentations décisives.

Il ne m'aurait pas permis cette imposture d'aller jusqu'à lui demander des souvenirs, des comptes rendus qu'il nous fera bientôt l'honneur d'éditer, pour notre plus intrépide curiosité. Pourtant, je

(1) Pendant la guerre déjà, curé de la paroisse Sainte-Foy, à Liége (s'écrit Foy ou Foi).

serais ingrat de refuser sa faveur, puisqu'il m'a confié la synthèse de sa brochure, en m'autorisant sa reproduction. Puisse-t-elle créer en vous, cher lecteur, toute la jouissance que vous en réservera un prochain développement, tout le bonheur de ressentir des vérités longtemps éclipsées et que M. le Curé Lemmens nous apporte précocement, par condescendance peut-être..., par amour de la vérité outragée certainement, et avec une complaisance et une bonhomie qui lui méritent notre gratitude, ainsi que nos respectueux hommages.

« Ce fut en 1912 que le Pape, reconnaissant la » gravité persistante du fléau de l'alcoolisme de par » le monde, nomma S. Ém. le Cardinal Mercier » protecteur des œuvres de tempérance de toute la » Chrétienté.

» Quatre années auparavant, l'Abbé Lemmens, » Président de la Ligue de Tempérance : « Le » Bien-Être Social », eut l'audace d'aller demander » à Son Éminence de venir à la prochaine assem- » blée générale de l'œuvre, donner la conférence » à la Tribune du Bien-Etre Social. Celle-ci reçut » l'abbé et le secrétaire, M. Van Straeten, entre » deux trains, à la gare du Midi, à Bruxelles. Le » Cardinal accepta d'emblée. « Je guette déjà » depuis quelque temps l'occasion, leur dit-il, d'at- » taquer de front ce terrible fléau; cette occasion, » vous venez me l'offrir... je l'accepte avec recon- » naissance ».

« Peu après, ayant besoin d'une documentation

» supplémentaire, le Cardinal, écrivant à l'abbé
» Lemmens, lui dit:

« Je savais depuis longtemps que l'alcoo-
» lisme était un grand fléau, mais, en m'in-
» vitant à venir le dénoncer du haut de la
» tribune de votre Bien-Être Social, vous
» m'avez obligé de l'approfondir et, plus
» je m'arrête dans l'étude du redoutable
» problème, plus je m'effraye de voir quel
» mal horrible il sème partout, parmi la
» nation. »

« La conférence eut lieu à Liége, le 20 décem-
» bre 1908, devant une salle archi-comble (1).
» Reproduite par les journaux et en brochure, elle
» eut un retentissement mondial.

» Le Docteur Hercod, Directeur du Bureau
» International contre l'alcoolisme, écrivit dans
» l'*Abstinence* (6 février 1926), à propos de cette
» conférence:

« Ce fut à fond que le savant étudia le
» problème, et cette étude approfondie sai-
» sit tellement son grand cœur que mainte-
» nant encore (dix-sept ans après) on est
» étonné d'apercevoir la question si complè-
» tement traitée qu'on ne trouverait pas
» grand'chose à y ajouter. »

(1) La Conférence du Bien-Etre Social de Liége eut lieu le 20 décembre 1908, au Collège des Pères Jésuites, à Saint-Servais.

« Le 12 juin 1909, Son Éminence, s'adressant à
» MM. les Doyens de l'Archidiocèse, disait :

« J'avoue que, jusqu'à ces derniers
» temps, j'avais prêté au fléau social qui a
» nom « alcoolisme » et aux efforts
» déployés pour l'arrêter, une attention peu
» soutenue. Une circonstance très récente
» m'oblige de regarder, de plus près encore,
» les ravages que l'abus de l'alcool opère
» dans les familles et la société, et j'en suis
» demeuré épouvanté. »

» Le 26 juin 1910, Son Éminence traita le
» même sujet au Congrès National Antialcoolique,
» tenu à Bruxelles, en présence de S. M. le Roi.
» Sa thèse fut: *L'abstinence des boissons alcooli-*
» *ques exerce admirablement notre volonté.*

» Expliquer, même en abrégé, ce que Son Émi-
» nence fit dans la suite pour aider à combattre le
» fléau, nous conduirait trop loin. Bornons-nous à
» quelques faits:

» Empêché d'assister au Congrès International
» Antialcoolique de Milan (septembre 1913),
» S. Ém. le Cardinal écrivit au Président, Ruys de
» Beerenbrouck:

« Je voudrais que, dans notre fédéra-
» tion, l'effort se portât, sans doute avec
» ardeur, contre le mal de l'alcoolisme,
» partout où il exerce ses ravages, mais je
» voudrais que tous nos membres eussent
» davantage encore à cœur la préservation

» de l'enfance et de la jeunesse et inscrivis-
» sent à cet effet à leur programme,
» comme article premier, leur éducation
» antialcoolique. »

« En 1920, eut lieu le quatrième Concile pro-
» vincial de Malines. Parmi les résolutions du Con-
» cile, il en est une, due à l'initiative du Cardinal
» et qui reçut l'approbation des Évêques et des
» membres du Concile. Elle fait l'éloge des œuvres
» de tempérance, rend hommage aux membres du
» clergé et aux laïcs qui, pour sauver leurs frères
» par leur exemple, s'abstiennent de boissons alcoo-
» liques, et conclut ainsi :

« La lutte chrétienne contre l'alcool doit
» être rangée parmi les œuvres sociales de
» premier plan ; tous les fidèles, les prêtres
» surtout, qui ont charge d'âmes, encoura-
» geront donc les enfants, les jeunes gens,
» les ouvriers, aussi bien que les personnes
» de condition plus élevée, à s'enrôler dans
» les sociétés de tempérance, et ne leur lais-
» seront pas ignorer que le Saint Siège a
» enrichi celles-ci de faveurs spirituelles
» spéciales. »

« Enfin, nous tenons de bonne source que, peu
» de jours avant de se rendre à la clinique de Bru-
» xelles, d'où elle ne devait plus revenir, Son Émi-
» nence convoqua en son cabinet, le même abbé
» Lemmens et débattit avec lui, pendant plus
» d'une heure, les intérêts de la cause antialcooli-

» que à travers le monde; mais on ne sait pas jus-
» qu'ici si Son Éminence eut le temps de mettre la
» main à l'exécution des décisions qui furent prises
» au cours de ce dernier entretien. L'abbé, au
» moment de se retirer, avait dit:

« Éminence, vous ne saurez jamais com-
» bien de personnes, aussi bien en Belgique
» qu'à l'étranger, prient, pour que Dieu
» daigne longtemps encore vous conserver
» pour le bien de la religion et de la
» patrie. »

« Et Son Éminence, lui serrant longuement les
» mains:

« Je m'en doute, répondit-elle; mais, bien
» cher ami, nous sommes tous dans les
» mains de Dieu. »

« Son Éminence, en prononçant ces mots, se
» sentait-elle déjà atteinte et pensait-elle à une fin
» prochaine?... »

Le Cardinal Mercier se rendait-il compte véritablement de sa maladie? « Non », m'a répondu Monseigneur Rutten, Évêque de Liége. Bien que sa figure émaciée dénotât une chlorose aiguë, jointe à une affliction nerveuse dont il ne me fit nullement part, je ne puis déclarer avoir trouvé Son Éminence particulièrement atteinte. Il a causé comme à l'ordinaire et il semblait même allègre. Toutefois, il n'a pas accepté la moindre collation ».

On se souvient de cette vaste cérémonie que présida le Cardinal, fin septembre 1925, lorsque la

commune de Bressoux, près de Liége, fêta l'anniversaire de l'inauguration de sa basilique consacrée à Notre-Dame de Lourdes (à l'endroit dit « Bouhay »). C'est à cette date qu'il vint pour la dernière fois en la vieille cité wallonne, clôturer les grandioses cérémonies où pérorèrent le R. P. Padé, Prédicateur à l'église de la Madeleine, et le moine-écrivain, auteur de *Maggy,* Martial Lekeu (1). C'est aussi fin septembre que l'Archevêque de Malines fut l'hôte de Monseigneur Rutten, Évêque de Liége.

Afin de confirmer mes soupçons, je questionnai plus à fond Monseigneur, mais en vain... Il ne put se rappeler l'authentique état du Cardinal, ses apparences d'alors étant des plus trompeuses. Seuls, les serviteurs de l'Evêque me firent part de cet incident significatif: Le Cardinal, à qui on avait offert à l'évêché le luxe de la table, se dirigea vers l'antichambre adjacente à la cuisine et demanda une tasse de laid chaud. Puis, ayant béni la domesticité réunie là, il la remercia chaleureusement, se recommandant à leurs bonnes prières. (Avec quel stoïcisme Son Éminence sut cacher son état!)

Continuant mon enquête sur les derniers moments de S. Ém. le Cardinal Mercier, j'obtins très courtoisement de M. le ministre Carton de Wiart (2) ce bref rapport qui tente de découvrir une fois de plus, le caractère débonnaire et l'âme charitable autant que simple du regretté prélat.

---

(1) R. P. M. Lekeu, également auteur de *Mes Cloîtres dans la Tempête* (chez Plon).

(2) A moins de faire paraître un ouvrage de 350 pages, il n'y a pas possibilité d'esquisser, en synthèse, tout le débat concernant la question de représentation proportionnelle où

« Très affaibli, à toute extrémité, mais sa raison
» intacte jusqu'au râle suprême, le Cardinal
» demanda au Ministre à revoir le Prince Léopold
» qui revenait de sa longue pérégrination au
» Congo. C'était un jeudi. Celui-ci s'en fut le len-
» demain visiter son ancien professeur et eut
» encore la suprême faveur de recevoir la Sainte
» bénédiction ; le samedi 23 janvier 1926, Sa
» Grandeur remettait son âme à l'Éternel en quit-
» tant la Patrie inconsolée. »

On dut rapidement faire appel à la gendarmerie, pour renforcer le service d'ordre et permettre au plus grand nombre possible de personnes de saluer le cercueil; c'est au pas accéléré que s'exécuta l'interminable défilé devant le catafalque, défilé des personnalités, des délégations, des écoles de Bruxelles, des collèges et des instituts.

---

la discordance la plus opiniâtre éclata entre, d'une part, M. Carton de Wiart et, d'autre part, le Cardinal Mercier. De longues discussions eurent lieu à Bruxelles. Par des objections philosophiques extrêmement puissantes, grâce à une argumentation serrée, ayant comme point de départ cette formule : « L'erreur ne doit pas avoir de droit », son Eminence fit front au parti catholique, représenté hautement par MM. Woeste et Carton de Wiart. Il leur prouva l'erreur de leurs prétentions. Une polémique et *logomachie* intempestives, recueillies dans les annales de l'histoire, firent revenir à de meilleurs sentiments les ministres, alors au pouvoir. Il y a lieu de cataloguer, m'a confirmé le premier ministre, l'entrée en lutte, de 1881 à 1894, d'un journal de démocratie chrétienne : *L'Avenir Social,* défenseur des théories ouvrières, notamment en matières législative et sociale, organe adopté par le Parlement, remplacé ultérieurement par *La Justice Sociale,* jusqu'à la fondation du plus durable, du plus sincère journal belge de l'heure : *Le XXe Siècle.*

PENSÉES CÉLÈBRES DE SON ÉMINENCE

REQUIESCAT IN PACE.

QUELQUES PENSEES CELEBRES DU CARDINAL PENDANT LA GUERRE (1)

1. — Pour se pénétrer du sens profond des événements, il faut que l'âme se tienne, silencieuse, en face de l'éternité.

2. — Notre Seigneur Jésus-Christ nous donne, par le Mystère de sa Mort et de sa Résurrection, perpétué dans le Saint Sacrifice de la Messe, la clé des événements. De la mort surgit la vie.

3. — Prenez donc une part active au Saint Sacrifice de la Messe; adorez-y les desseins de Dieu; puis, aussi, expiez, remerciez, priez.

---

(1) Ces quelques pensées célèbres ont été recueillies et extraites des principaux ouvrages, lettres, protestations du Cardinal, contre l'autorité allemande. Je les présente, non sans un laborieux travail de compulsion, persuadé que le lecteur m'en saura gré.

(Inédits.) M. B. C.

4. — Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est la reconnaissance envers notre armée.

5. — Prêcher la révolte contre des arrêtés nécessaires, pousser les âmes souffrantes, les laisser même simplement aller au désespoir est un mal. Leur recommander avec chaleur l'endurance, la dignité, la confiance, est un bien.

6. — Comme toute vertu morale, le patriotisme tient le milieu entre l'excès et le défaut. Dépasser la mesure est un mal; rester en deçà en est un autre.

7. — Un pays occupé n'ayant plus de droit qu'il soit en pouvoir d'imposer au respect de l'occupant, n'a pas davantage de devoirs à son égard.

8. — Tout droit est un pouvoir moral de posséder ou d'agir; mais tout pouvoir moral n'est pas un droit dans le sens plénier de l'expression.

9. — Le droit est un pouvoir moral dont la force garantit et sanctionne l'exercice.

10. — Plus il est loisible d'user de la force, plus la dignité commande de n'en user point.

11. — Plus le vaincu est dépourvu de moyens de défense, plus vous vous devez à vous-même de respecter son droit.

12. — Abattre son adversaire, l'achever après l'avoir désarmé est une monstruosité.

13. — Au-dessus du sentiment de l'universelle fraternité, il faut placer le respect du droit absolu, sans lequel il n'y a pas de commerce possible, ni entre les nations, ni entre les individus.

14. — La modestie est pour vous une auréole et une vertu; elle est en plus, aujourd'hui, un devoir patriotique.

15. — Le patriotisme ou « Pitié patriotique » lie les consciences et, dès lors, y manquer, en matière grave, est commettre une faute grave.

16. — Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence parce qu'Elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines, l'école où on a été formé, l'exemplaire que chacun de nous porte, incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemple sur l'autel, devant lequel il prie et souhaite sur la tombe où il doit dormir son dernier sommeil.

17. — L'adoration, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté divine, n'est pas l'objet d'un acte fugitif; elle doit être l'état permanent de la créature consciente de ses origines.

18. — La Patrie est une association d'âmes au service d'une organisation sociale qu'il faut à tout

prix, fût-ce au prix du sang, sauvegarder et défendre, sous la direction de celui ou de ceux qui président à ses destinées.

19. — La religion du Christ fait du patriotisme une loi : Il n'y a point de parfait chrétien qui ne soit un parfait patriote. Elle surélève l'idéal de la raison païenne et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'absolu.

20. — La guerre ne se justifie qu'à titre nécessaire pour assurer la paix.

21. — Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu.

22. — Pour moi, dans l'acception rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

23. — Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la Patrie, accomplit cette forme supérieure de la Charité.

24. — Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché. D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

25. — L'utilitarisme n'est, ni pour les individus, ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

26. — Les droits de la conscience sont souverains; il eût été indigne de nous de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

27. — L'épreuve est dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants. Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

28. — Nos vertus sont, pour une part, notre œuvre et ce nous sera au ciel un surcroît d'honneur de jouir d'une fidélité que nous aurons nous-mêmes conquise.

La sainteté des purs esprits est le fruit d'une épreuve morale qu'ils ont eu à subir.

Paroles célèbres autant qu'immortelles de Son Éminence

29. — Par respect pour notre parole d'honneur; pour affirmer que dans vos consciences le droit prime tout, vous avez sacrifié vos biens, vos foyers, vos fils, vos époux, et, après dix-huit mois de contrainte, vous demeurez, comme le premier jour, fiers de votre geste; l'héroïsme vous paraît si

naturel qu'il ne vous vient pas à la pensée d'en tirer gloire pour vous-mêmes; mais si vous aviez pu, comme nous, franchir nos frontières et contempler à distance la Patrie Belge, si vous aviez entendu le peuple, « l'homme dans la rue » ainsi que l'expriment le petit employé, la femme de la classe qui peine, si vous aviez recueilli les émoignages vivants ou écrits de ceux qui représentent avec autorité les grandes forces sociales, la politique, la presse, la science, l'art, la diplomatie, la religion: vous auriez mieux pris conscience de la magnanimité de votre attitude; vos âmes auraient tressailli d'allégresse et même, je crois, d'orgueil.

30. — Qu'importe, en définitive, un succès terrestre qu'il faudra payer au prix de son bonheur éternel? Qu'est-ce, en revanche, qu'un chagrin momentané, un brisement éphémère, une mort, humainement parlant, prématurée, pour les familles chrétiennes qui, ayant vécu chrétiennement ensemble ici-bas, et s'étant chrétiennement encouragées au sacrifice, se retrouveront réunies dans le sein de Dieu, au ciel, bientôt, à jamais?

31. — Si je prêche le patriotisme, c'est parce qu'il est une dépendance de la vertu maîtresse du christianisme, de la charité.

31. — Ne sommes-nous pas tous, toujours, plus que le lys des champs et l'oisillon qui voltige sur la branche, dans la main du Tout-Puissant?

Levez vos plans, dressez vos batteries, ordonnez vos mouvements; il reste que l'homme propose et que Dieu dispose.

33. — Ceux qui se battent pour la liberté du drapeau belge sont des braves. Les internés de Hollande et d'Allemagne, qui lèvent vers Dieu, pour la Patrie, leurs bras chargés de chaînes, sont des braves. Nos compatriotes exilés qui portent, en silence, le poids de leur isolement, servent, eux aussi, du mieux qu'ils peuvent, la Patrie Belge, comme la servent toutes ces âmes qui, soit derrière les murs des cloîtres, soit dans le recueillement des foyers domestiques, prient, pleurent, peinent, dans l'attente du retour des absents et de notre commune délivrance.

34. — L'intelligence n'est pas chrétienne par définition, pas plus que ne le sont la santé physique et la capacité de travail, l'initiative, l'énergie, la richesse. Ces dons de la nature ne sont même pas liés à la vertu.

35. — Le dessein de la Providence est un dessein d'amour, n'en doutez pas. Il réalise en même temps pour les uns une œuvre de justice, pour les autres une œuvre de miséricorde, mais pour tous, il est d'abord, dans l'intention divine, un dessein d'amour.

36. — S'il vous arrive d'être tentés de scepticisme, prenez votre psautier; lisez, méditez quel-

ques psaumes; votre foi se réveillera et, sans que vous vous en aperceviez, vous vous mettrez à prier. L'homme qui prie revit. Priez. Dites surtout la prière par excellence, celle que nous avons apprise à l'école du Divin Maître : le *Pater*.

37. — Le militarisme qui veut l'armée pour elle-même et ne la subordonne pas essentiellement à la sauvegarde et à la défense du Droit, de l'Ordre, de la Paix, qui salue dans le déchirement de la force militaire une exaltation de la puissance nationale, prouvant en elle-même sa justification, le militarisme ainsi compris est une autre aberration sociale, l'identification de l'honneur avec l'orgueil.

38. — Il faut qu'avant de partir en campagne, nos miliciens aient l'esprit libre et le cœur pacifié.

39. — Seul, l'héroïsme soulève une nation.

40. — Mon Dieu, ne permets pas que mes ennemis se moquent de moi; ceux qui tous attendent de Toi le salut, ne seront point frustrés.

41. — La Belgique écrit sur ses champs de bataille la plus belle page de son histoire. Mais ce qu'elle n'écrit pas, ce dont Dieu seul est le témoin, c'est l'héroïsme des âmes. Nous ne pouvons qu'en deviner quelques indices et combien déjà ils sont éloquents.

42. — Comme elles sont nobles dans leur morne solitude, ces humbles fermes, d'où les hommes sont absents et où l'écurie est vide; ce sont les femmes qui, de leurs bras, rentrent la moisson.

43. — Ce qui importe, en effet, par excellence, ce n'est pas ce que le monde voit; c'est l'intérieur du cœur, le coin invisible où lit le regard de la divine justice et du divin amour.

44. — Quelles que soient la valeur de nos troupes, la sagacité de nos généraux, la force de nos alliés, Dieu reste l'arbitre suprême de l'Histoire.

45. — N'est-ce pas qu'au-dessus de nous, dans cette crise effroyable que traverse l'Europe, nos âmes croyantes sentent planer l'immuable souveraineté de Celui qui voit tout, qui peut tout, mais est aussi le père qui nous aime?

46. — Les paroisses sur lesquelles le malheur s'est moins lourdement abattu ont un devoir strict de charité à remplir envers les populations plus éprouvées. Elles aussi, auront donc leur comité de secours; elles enverront leurs aumônes à l'archevêché qui en fera la distribution selon les besoins du diocèse. Les personnes qui ont de la fortune doivent considérer comme une obligation rigoureuse de charité de venir en aide aux malheureux et de nous

mettre en mesure d'exercer auprès d'eux notre ministère.

47. — Éloigné de mon diocèse, sans moyen de communication avec vous, je dus concentrer en mon âme ma douleur et la porter, avec votre souvenir qui ne me quittait point, au pied du Crucifix.

48. — La vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être, Lui-même, au calvaire, l'innocente victime.

49. — Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur; il est juste que nous soyons aujourd'hui à la peine.

50. — Oh... je ne comprends que trop les révoltes de l'instinct naturel contre les maux qui se sont abattus sur la catholique Belgique: Le cri spontané de la conscience est toujours que le succès couronne sur l'heure la vertu et que l'injustice soit aussitôt réprimée.

51. — Moins que personne peut-être, j'ignore ce qu'a souffert notre pauvre pays. Et aucun Belge ne doutera, j'espère, du retentissement, en mon âme de citoyen et d'évêque, de toutes ces douleurs.

52. — La première relation qui surgit entre la créature et son créateur est celle d'une dépendance absolue de la première au second.

53. — Les émotions se pressent dans les âmes, mais il en est une qui domine: c'est le sentiment où Dieu se révèle le Maître.

54. — Les nations qui, les premières, ont donné l'assaut, et celles qui se défendent, se sentent également dans la main de Celui sans qui rien ne se fait, rien n'aboutit.

55.— La prière du monde, durant la guerre n'a pas été une *parole* apprise par cœur, qui effleure les lèvres; elle a monté du fond de l'âme et s'est présentée devant la Majesté Souveraine, sous la forme sublime de l'offrande de la vie.

56. — Il serait cruel d'appuyer sur nos torts, au moment où nous les payons si durement et avec tant de grandeur d'âme.

57. — La religion du Christ fait du patriotisme une loi: Il n'y a point de parfait chrétien qui ne soit un parfait patriote.

58. — Il n'est pas vrai que l'État vaille essentiellement mieux que l'individu et la famille, attendu que le bien des familles et des individus est la raison d'être de son organisation.

59. — Il n'est surtout pas vrai que la patrie soit un dieu Moloch, sur l'autel de qui toutes les

vies puissent être légitimement sacrifiées. La brutalité des mœurs païennes et le despotisme des César avaient conduit à cette aberration — et le militarisme moderne tendait à la faire revivre aujourd'hui — que l'Etat est omnipotent et que son pouvoir discrétionnaire crée le Droit.

60. — Le Droit c'est la paix, c'est-à-dire l'ordre intérieur de la Nation, bâti sur la Justice. Or, la Justice elle-même n'est absolue que parce qu'elle est l'expression des rapports essentiels des hommes avec Dieu et entre eux.

Aussi, la guerre pour la guerre est-elle un crime. La guerre ne se justifie qu'à titre de moyen nécessaire pour assurer la paix.

61. — Dieu seul domine, par sa sainteté et par la souveraineté de son empire, tous les intérêts et toutes les volontés. Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu.

62. — Si la guerre est pour notre vie terrestre un fléau dont nous mesurons difficilement la force de destruction et d'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à gravir les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétiens.

63. — Il faut mériter notre libération.

Hâtons-la par notre vertu, plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage: la souffrance passera; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la Nation, ne passeront pas.

64. — Toutes les nations européennes sont en ce moment sous le coup de la douleur; mais ne semble-t-il pas que la Providence décerne aux plus chrétiennes d'entre elles la part la plus large dans le sacrifice?

65. — Ne murmurez donc pas, je vous prie, contre la Justice divine, après que vous l'avez vous-mêmes provoquée; mais frappez-vous la poitrine et décidez-vous à faire pénitence.

66. — Dans le péché, il y a la faute et il y a la peine qui n'est pas toujours soldée aussitôt que le péché est pardonné.

67. — Et s'il est tristement vrai que les nations guerroient les unes contre les autres, les âmes, néanmoins, sont sœurs. Vous n'exclurez personne, pas même les âmes des soldats tombés en brandissant les armes contre nous, de vos suffrages. Vous prierez cependant avec prédilection pour les âmes de vos compatriotes et de leurs alliés. Vous serez assidus à la Sainte-Messe, à leur intention, pendant le mois de novembre.

68. — La guerre déchire les nations. Les sentiments patriotiques s'entrechoquent; il fait bon se reposer de ces spectacles cruels dans la contemplation du dogme de la Communion des Saints.

69. — Le crime, violation de la Justice, attentat à la paix publique, qu'il émane d'un particulier ou d'une collectivité, doit être réprimé.

70. — Remettre les choses et les hommes à leur place, c'est rétablir l'ordre, rasseoir l'équilibre, restaurer la paix sur la base de la justice.

71. — Comment voulez-vous aimer l'ordre sans haïr le désordre; souhaiter intelligemment la paix sans expulser ce qui la ronge; aimer un frère, c'est-à-dire lui vouloir du bien, sans vouloir que, de gré ou de force, sa volonté se courbe devant les imprescriptibles rigueurs de la Justice et de la Vérité?

C'est de ces sommets qu'il faut considérer la guerre pour en comprendre la grandeur.

72. — *(Fête Nationale 1916.)* — Ne sentez-vous pas, depuis deux ans, que la guerre, l'attention soutenue que d'ici même vous lui prêtez, vous purifie, vous dégage de vos scories, vous recueille, vous fait monter vers quelque chose de meilleur que vous?

C'est vers l'Idéal de la Justice et de l'Honneur que vous montez. Son attrait vous soulève.

73. — Si nous pouvions serrer dans nos bras nos héros qui, là-bas, se battent pour nous, ou, dans le sous-sol, attendent, frémissants, leur tour d'aller au feu, s'ils nous permettaient de surprendre les battements de leur cœur, n'est-ce pas, que c'est cela qu'ils nous répondraient: « Je suis au devoir, je m'immole à la Justice »?

74. — *(1916.)* Ce qu'il faut voir, mes enfants, c'est la magnanimité de la nation dans le sacrifice; notre universelle et persévérante confraternité dans les angoisses, dans les deuils et dans la même invincible espérance; voilà ce qu'il faut regarder pour estimer, à sa valeur, la patrie belge.

75. — Priez aussi pour ceux qui tiennent toujours sur les champs de bataille de la ligne de feu. A l'heure où je vous parle, dites-vous qu'il y en a qui agonisent; la perspective de l'éternité est dressée devant eux. Pensons à eux, obtenons-leur une sainte mort.

76. — Jeunes femmes, jeunes filles, laissez-moi vous demander si vous considérez assez la gravité de l'heure présente. De grâce, ne vous montrez pas étrangères au deuil de la patrie. Il y a des mises, des attitudes, qui insultent à la douleur.

77. — Dieu nous parle, au dehors et au dedans. Il nous parle au dehors par les merveilles de la nature et par les leçons des événements. Il

nous parle au dedans par le souffle délicat des grâces du Saint Esprit.

78. — Chaque période historique est une page du livre divin de la Providence. Nous l'écrivons, mais la volonté forte et suave du Tout-Puissant tient l'instrument. Il dépend de nous de l'écrire en lettres d'or ou en caractères de sang; mais il faut que le livre s'écrive. Dans l'éternité, nous le retrouverons ce livre, et il apparaîtra alors à tous dans quelle mesure et comment chacun y aura collaboré.

79. — Pour voir les événements créés descendre dans la pénombre des riens qui passent, levez les yeux, je vous en supplie, et tenez-les fixés sur cette étoile polaire de votre éternité.

80. — Aussi longtemps qu'il y aura sur terre des hommes coupables de laisser prévaloir chez eux la passion sur la raison, la raison sur le vouloir divin, le pacifisme universel sera une chimère.

81. — *Le Cardinal à von Bissing.* — L'esclavage, la peine la plus forte du code pénal, après la peine de mort, la déportation! La Belgique, qui ne vous fit jamais aucun mal, avait-elle mérité de vous ce traitement qui crie vengeance au ciel?

82. — L'ordre réclame la justice. Il exige aussi la charité. La charité c'est l'union et l'union est, pour l'homme, sa loi de la vie dans le triple

domaine de la vie où la nature et la foi le font naître et grandir, la famille, la patrie, la société chrétienne. L'homme se doit à sa famille; l'époux à son épouse, l'adolescent à ses parents, le père à ses enfants. L'homme se doit à sa patrie; les classes sociales doivent s'entr'aider dans la solidarité nationale.

83. — *(1917.)* — Jamais, dit Son Éminence, dans un sermon à Sainte-Gudule, je n'ai éprouvé aussi vivement qu'en ces années tragiques, l'efficacité du dogme de la communion des saints.

84. — Dans la bonne fortune, on se passe aisément d'autrui: le succès rend égoïste. Mais dans le malheur, l'homme sent le sol se dérober sous ses pas; il appelle au secours. Dieu et le prochain lui deviennent nécessaires.

85. — La vérité! Il faut qu'elle prime tout! La sincérité est le plus essentiel des devoirs. Nous ne pouvons, sans lâcheté, laisser prévaloir le mensonge.

86. — Je n'admets pas que, sous prétexte de plus de recueillement ou de piété, le chrétien se cantonne dans un détachement dédaigneux et regarde la guerre du dehors, comme si elle ne pouvait toucher que des âmes de deuxième qualité.

87. — Le chrétien n'est pas un isolé perdu dans le vide, à une heure passagère du temps. Il vit de la

vie immortelle de l'Église à laquelle il appartient et dont il partage toutes les phases de naissance, de croissance, de lutte, de destruction, de résurrection.

88. — Avouons que le renoncement, l'humiliation, la souffrance, nous apparaissent comme un noble accessoire, sorte de revêtement ou de décor de notre vie et qu'il n'en est pas ainsi si nous reconnaissons que le christianisme est essentiellement une mort qui conduit à la vie.

89. — Que les ingratitudes du prochain nous apprennent à surnaturaliser nos intentions.

90. — La douceur et l'humilité; la patience et le courage ont leurs racines dans la charité.

91. — La vertu est dans un juste milieu, car la volonté de tirer vengeance du mal est dûment une vertu.

92. — Le crime collectif d'une nation qui viole les droits d'une autre nation est incomparablement plus grave que celui d'un individu que la Société envoie au bagne ou à la guillotine.

93. — Qu'on ne confonde donc pas la haine, un vice, avec l'esprit de juste vengeance, une vertu. La haine s'inspire d'un instinct de destruction. La vertu de vindicte s'inspire de la charité.

94. — Les vertus, aux yeux de nombreuses personnes mal instruites de la religion chrétienne, sont comme autant de fils alignés parallèlement. Ces fils sont d'inégale qualité peut-être; la charité est estimée de qualité supérieure, soit; mais elle n'en apparaît pas moins juxtaposée aux autres fils de la chaîne du tisserand. On comprend que l'esprit se fasse ainsi à l'idée d'une charité sans justice et que l'on avise alors au moyen de les accorder. Mais il n'en va pas ainsi dans la réalité: La charité est une trame qui, de tous les fils de nos vertus chrétiennes, forme un seul tissu.

A tout prendre, il n'y a qu'un précepte: aimer Dieu et aimer son prochain par amour pour Dieu.

Il n'y a radicalement qu'une vertu: l'amour de Dieu pour lui-même et l'amour du prochain par amour pour Dieu.

95. — Vouloir, sous prétexte d'héroïsme dans la charité, fermer les yeux sur l'injustice, octroyer l'impunité aux crimes de l'ennemi parce qu'il est l'ennemi, c'est méconnaître l'emprise souveraine, nécessaire, de la charité sur l'organisation de la vie morale, individuelle et sociale, de l'humanité christianisée.

96. —La charité est une, mais la modalité de son exercice varie d'après l'objet auquel elle s'applique. Aimer l'âme d'un juste, c'est vouloir sa persévérance; aimer l'âme du pécheur c'est vouloir sa conversion.

97. — Il ne faut pas oublier que l'on peut pécher autrement qu'en lésant la justice commutative; la charité envers les particuliers et la justice légale, c'est-à-dire le respect du bien commun, obligent aussi la conscience, et gravement *en matière grave.*

98. — *(1917.)* — Traîtres à la patrie seraient ceux qui seconderaient ces procédés équivoques. Les questions de politique intérieure de la Belgique ne regardant que les Belges, ne peuvent être résolus que par les Chambres belges, par le Gouvernement belge, par le Roi des Belges.

99. — Montons plus haut que nos impressions; plus haut que nos raisonnements et nos conjectures, au delà des nuages qui enveloppent nos pauvres conceptions humaines, dans la sphère sereine où l'âme, dégagée de ses passions et d'elle-même, se retrouve libre, en face du bon plaisir divin.

100. — *(1917.)* — Le peuple belge n'a pas fléchi; avec la grâce de Dieu, il ne fléchira pas. Sa sérénité inaltérée ira jusqu'au bout de sa rude et longue épreuve, consoler nos absents, remercier nos bienfaiteurs, sourire à nos soldats, bénir nos chers alliés, s'incliner devant Sa Majesté le Roi Albert; jusqu'au bout, elle sera notre défi à l'oppresseur, notre acte quotidien de patriotisme, l'hommage de

la Belgique à la Sagesse et à la Bonté, à la Justice et à la Miséricorde de la Divine Providence.

101. — *(1917.)* — Il ne faut pas hésiter à le proclamer du haut de la chaire de vérité. Les accapareurs de denrées alimentaires sont d'odieux criminels. L'avidité des courtiers qui, au détriment de nos concitoyens pauvres, organisent ces procédés d'accaparement, crie vengeance au ciel.

102. — *(1917.)* — Pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur de votre famille, par respect pour votre nom et pour vos traditions, ne profitez pas de la misère d'autrui.

Le cri du voleur de grand chemin, c'est: « La bourse ou la vie ». Vous l'avez en horreur. Ne dites pas, équivalemment à qui vous demande du pain: « La bourse ou la famine ».

103. — L'égoïste jette au pauvre son aumône; le philanthrope la lui donne, le chrétien la lui offre.

104. — Seul, le malheur accepté rapproche de Dieu; c'est une première leçon des événements.

105. — Non, mes frères, la jouissance n'est pas le tout de la vie. La douleur y prend part; le sacrifice en est une loi.

106. — La souffrance est un fait et il est risible de se fâcher contre les faits, car, on l'a dit avec esprit, votre colère ne leur causera aucun mal.

107. — La force d'âme, ce que les latins appellent *fortitudo* (1), est à la fois une vertu morale naturelle et une vertu chrétienne. La seconde surélève et affermit la première.

La force d'âme apprend à l'homme deux choses: à lutter contre l'obstacle ou le danger, en un mot à oser agir, à pâtir plus encore qu'à agir.

108. — La nation n'est pas un informe assemblage d'unités juxtaposées; elle est une organisation vivante, aussi réelle que les individus; elle a une âme qui communique son souffle et ses énergies à toutes les cellules de l'organisme et les fait converger vers un but unique, dont tous les patriotes cette fois ont pris intimement conscience, l'unité, la conservation intégrale, la sauvegarde de la patrie. Or, tout ce qui a une réalité, a Dieu pour premier auteur et pour but suprême.

Les nations doivent donc reconnaître et confesser la souveraineté de Dieu.

109. — *(1918.)* — La famille ne sera plus un groupement factice où chacun se recherche; mais une école de sacrifice où chacun se dévoue au profit et à l'honneur de tous.

Les familles verront au-dessus d'elles les intérêts de la patrie et de l'Église. En attendant l'heure de notre triomphe national, vous accepterez, sans murmures ni doléances, les privations et les serrements de cœur qui doivent nous le mériter et le hâter.

---

(1) *Fortitudo-inis* : courage, force.

110. — *(1918.)* — Ne nous révoltons pas. Vous ne chercherez pas, dans un recours désespéré à la force matérielle, le triomphe soudain de notre droit. Le courage ne réside pas dans une impulsion passionnelle, mais dans la maîtrise de soi.

111. — *(Fin 1918.)* — La sagesse divine a laissé les orgueilleux gaspiller leurs énergies, mettre à nu leurs intentions perfides, soulever contre eux la réprobation générale.

112. — *(1918-armistice.)* — Seul, le Droit est à l'honneur, le Droit restaurateur de la Belgique, une, libre, indépendante; réparateur de l'intégralité de cette merveilleuse nation française qui a tenu le monde en admiration devant l'indéracinable ténacité de sa foi chrétienne, devant sa bravoure et son génie durant tout le cours de la grande guerre; rémunérateur des peuples anglo-saxons, auxquels l'histoire décernera l'auréole de la grandeur morale et des vertus chevaleresques.

113. — S'il est une nation au monde à laquelle Benoit XV n'a cessé de témoigner des égards et une paternelle sollicitude, c'est assurément la Nation belge; je le déclare ouvertement.

114. — Trois grands souvenirs méritent d'être gardés à perpétuité: le déchaînement de la guerre, l'héroïsme de nos soldats, la protection du ciel qui nous donna la victoire.

115. — *(Malines, 11 février 1919.)* — A son tour, la Belgique, sûre aujourd'hui de sa liberté militaire, politique, économique, telle que le Pape l'a toujours voulue et plusieurs fois revendiquée, adresse au ciel, avec plus d'ardeur que jamais, sa prière pour notre Saint Père, le Pape Benoît XV.

Oremus pro beatissimo Papa nostro Benedicto XV.

Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non trada eum in animam inimicorum ejus !

Daigne le Seigneur, exaucer cette prière, sous la bénédiction de votre Sainteté!

D.-J. Cardinal Mercier, Arch. de Malines.

Répliques de Son Éminence à l'autorité allemande

(28 décembre 1914.) — Je considère comme un devoir de franchise d'ajouter que, quelles que soient les dispositions personnelles de M. le baron von Bissing, M. le Gouverneur général représente chez nous une nation usurpatrice et ennemie, en face de laquelle nous affirmons notre droit à notre indépendance et au respect de notre neutralité. Au surplus, en ma qualité de représentant des droits moraux et religieux de la Belgique, je proteste contre les injustices et les violences dont mes compatriotes ont été les victimes.

. . . .

... Il doit être entendu, M. le Gouverneur, que si nous nous courbons momentanément sous un pouvoir plus fort que nous, nous réservons fièrement notre droit et notre inébranlable confiance dans l'avenir.

Il doit être entendu aussi, que la bienveillance relative dont nous sommes aujourd'hui l'objet, n'absout pas les crimes dont les Belges ont si atrocement souffert.

Assauts mensongers de von Bethmann-Hollweg

Laissez-moi vous certifier, à vous et aux vôtres, MONSEIGNEUR, que nous nous souviendrons, après la guerre, des injustices qu'on a commises contre nos compatriotes vivant sans défense ou presque, en pays ennemi, injustices qui jurent avec toutes les lois de la civilisation.

Réponse de Son Éminence

Outre de tels mensonges... et j'en passe sous silence, je connais, moi, Évêque de Malines, Protecteur de mon peuple, des centaines de victimes d'injustices contraires à toutes les lois de la civilisation; je connais des détails qui font frémir une âme honnête; des horreurs qui rappellent les persécutions païennes des trois premiers siècles de l'église; je ne pouvais y croire, avant d'avoir institué l'enquête

personnelle que j'ai faite consciencieusement; aujourd'hui, je dois me rendre à l'évidence, et j'affirme, sous la foi du serment, que je n'ai pu établir jusqu'à présent la réalité d'aucun acte de barbarie qui aurait été commis par un civil belge sur un soldat allemand, mais que je connais des centaines d'actes cruels, « jurant avec toutes les lois de la civilisation », commis par des soldats allemands sur des Belges innocents...

Historique riposte du Cardinal au baron von Bissing

Si vous ne croyez pas pouvoir me laisser toute liberté d'agir sur mon clergé et mes fidèles, par la voie de la persuasion seule; si à raison de craintes que personnellement vous éprouvez, vous croyez devoir recourir à des mesures d'intimidation, je ne puis plus répondre, avec assez d'assurance, de l'ordre général et, dans ce cas, je n'insisterai pas pour astreindre mon clergé à reprendre, malgré votre interdiction, la lecture de ma *pastorale,* et à la répandre dans les foyers.

(signé) *Cardinal Mercier.*

. . . .

Pour vaincre la répugnance naturelle qu'éprouvent certains compatriotes à se confesser à un prêtre qui leur rappelle une nation ennemie; pour rester à jeun jusqu'à une heure tardive, quand

l'organisme est épuisé, il faut un effort de vertu qui dépasse les forces moyennes.

. . . .

« Le devoir de l'homme se concentre sur un point: l'action du moment présent. Laisser Dieu agir en nous et obéir dès que sa volonté se manifeste, telle est la règle de vie du Chrétien. Chacun de nous collabore à la réalisation d'un plan d'ensemble qu'il n'a pas formé et dont l'accomplissement échappe à sa direction. Se prêter à ce plan, s'y livrer de toute son âme et de toutes ses énergies, c'est faire son devoir; s'y soustraire, c'est substituer l'amour de soi à l'accomplissement de la volonté souveraine de Dieu. Cherchez le royaume de Dieu, le reste vous sera donné par surcroît. »

. . . .

Manifestons notre foi chrétienne sans bravade, mais sans peur, en public comme en privé. C'est cela que signifie la parole du Maître: « N'étouffez pas la lumière sous le boisseau ».

LE CARDINAL MERCIER ET LES SPORTS

(Cahiers de la Jeunesse)

Au frontispice de notre revue, nous trouvons le terme *Sports*. La jeunesse mentirait à son titre si elle ne présentait à ses lecteurs, dans son numéro consacré au Cardinal, un article où elle parlât des sports. Oui, car le grand homme que perd la Belgique, le vénéré prélat, fut un homme universel. Le savant dont la renommée scientifique s'étendait au delà des océans, l'évêque dont la piété était connue de tous, l'ascète dont l'austérité et la pauvreté ont été dévoilées après sa mort, par des écrits et des photographies, daigna s'occuper, lui aussi, de sports.

Le journal officiel du football en Belgique, *La Vie Sportive,* note avec raison que « le grand Cardinal était un ami des sportsmen, non seulement par sa parole qui fit souvent autorité, mais aussi par les actes ». Il rappelle que la Coupe du Cardinal, créée pour les compétitions de football entre les collèges de son diocèse, avait provoqué, en 1908 déjà, une sensation considérable.

En la même année, au match final qui se joua à Malines, le Cardinal prononça, en présence du Prince Albert, un discours qui donna aux sportifs

d'alors, l'espoir de trouver en lui non seulement un protecteur, mais aussi un défenseur — car il en est besoin parfois. Certes, il n'était pas partisan d'un jeu fou qui nuit autant à la santé qu'aux études; il ne conseilla pas d'aller se geler les pieds et le nez en courant à tous les matches de la région; il ne conseilla pas de parler de « sports » des heures entières, comme tous ceux que l'on entend ramager autour de soi sur tel match, tel joueur, tel arbitre. Son exhortation à la jeunesse estudiantine ne fut pas lettre morte. Il leur montra dans le sport une haute école de discipline et, qui mieux est, de loyauté. L'observateur méticuleux d'un règlement sévère comme celui du football en Belgique, doit finir par se former un caractère souple, charitable; les querelles de race, l'esprit de clocher s'évanouissent devant les barrières de ce règlement; au contraire, la communauté d'intérêts favorise l'union des sentiments; la maîtrise de soi dans les discussions, l'esprit d'obéissance aux directions, aux conseils, aux ordres donnés.

L'étudiant qui s'adonnera « raisonnablement » à ce noble sport durant les heures de liberté que lui laissent les traditions d'une maison d'éducation, y trouvera un repos pour son esprit, un dérivatif aux formules d'algèbre et de syntaxe, une détente pour ses nerfs fatigués. Le jeune ouvrier aura la possibilité de se récréer quelques instants par semaine en plein air, car il a le droit, plus que tout autre, de profiter de l'air pur du bon Dieu, lui qui, durant six jours, travaille dans un essaim de poussières,

dans une atmosphère viciée, remplie d'odeurs malsaines et d'âcres fumées.

A cet effet, fut instituée « La Coupe des Patronages » pour les jeunes ouvriers; le prélat n'avait qu'un but: former des hommes actifs, vigoureux et sains... Je ne veux pas dire qu'il voyait dans le sport une sorte d'idéal, une manière de religion... non, loin de là, mais j'ose affirmer que son tempérament actif n'aimait pas les caractères pâteux, craignant les chutes et les coups, redoutant les bosses et les déchirures.

Le Cardinal honora même de sa présence quelques grands matches internationaux qui eurent lieu en Belgique. N'était-ce pas une approbation estimable accordée aux dirigeants de nos clubs belges? N'était-ce pas insinuer discrètement à certains professeurs et directeurs de collèges qu'il voyait de bon œil ces réunions athlétiques qui formaient en quelque sorte une école comme il osa le dire ouvertement en 1920, aux Olympiades d'Anvers.

C'est en cette occasion surtout que l'éminent Prince de l'Église put manifester ses sympathies, et même je dirai sa haute conception du sport, mais du sport sérieux, du sport loyal, du sport raisonnable. Celui qui savait parler du football en parfait supporter, qui discutait avec justesse la formule des championnats, l'esprit de la foule et l'éducation des jeunes pratiquants, sut magnifier, en cette cérémonie grandiose de l'ouverture des jeux olympiques, « la mission sociale des athlètes ».

Du haut de la chaire de la cathédrale d'Anvers, devant la foule immense des sportifs internationaux emplissant les nefs, devant les autorités civiles, militaires et sportives occupant le chœur, des paroles éloquentes tombèrent de ses lèvres autorisées.

Les termes mêmes de son éloquent discours furent émouvants. Puissent-ils éclairer certains esprits chagrins ne comprenant pas encore l'idéal entrevu par les organisateurs de l'armée sportive. Leur mentalité pessimiste leur fait tout voir sous un mauvais jour... Il y a certes des abus, et nous le déplorons... mais n'est-ce pas un autre abus que de rejeter, sans examen, tout ce qui ne cadre pas avec leurs idées étroites, leur caractère fermé et peut-être trop cloîtré? Puissent les principes de « discipline », de « loyauté », de mesure émis dans ces quelques mots affermir les convictions des supérieurs aux idées larges et cadrant admirablement avec la fonction de conducteurs d'hommes.

. . . .

Sa péroraison fut concluante:

« Quand vous courez, quand vous luttez, quand
» vous vous livrez au pugilat, vous aspirez à une
» couronne de gloire qui se fanera bientôt; c'est
» bien et nous l'approuvons. Mais faites mieux;
» montez plus haut, triomphez de la bête humaine
» et faites triompher la vertu; vous acquerrez ainsi
» une couronne de gloire immortelle!! »

Les sportifs ont écouté les enseignements du Cardinal, ils en ont tiré profit. Tous s'inclinent devant le grand disparu.

LE CARDINAL MERCIER ET LE CINÉMA

Lettre adressée par M. G. Goyau, de l'Académie à la Revue Franco-Belge (1), qui lui avait demandé un souvenir sur l'illustre prélat

Paris, 12 février 1926.

Vous me demandez une anecdote sur le Cardinal Mercier? Voici mieux qu'une anecdote:

L'illustre Archevêque de Malines, assis devant l'autel, procédant à des cérémonies liturgiques, va demeurer, au delà même de la tombe, l'éducateur du peuple chrétien.

Ces jours-ci, à Paris, dans une séance organisée par les AMIS DE L'ART LITURGIQUE, un film va se dérouler, représentant les divers moments d'une ordination, accomplie par le Cardinal Mercier.

La majesté des pompes, la précision des rites, tout là-bas au fond du chœur, échappent dans le détail, aux regards du peuple fidèle: dans ces projections, ces cérémonies généralement un peu distantes, vont comme se rapprocher de nous; et les

(1) Voire R. Franco-Belge du 6 mai 1926 : « Inédits et Révélations ».

augustes procédures d'investiture par lesquelles l'épiscopat, d'année en année, « ordonne » de nouvelles générations sacerdotales, vont devenir familières à nos mémoires.

La physionomie épiscopale qui, d'un bout à l'autre de ce film, retiendra l'attention du spectateur, c'est celle du Cardinal Mercier.

La mobilité même de ses traits, sur lesquels se lisaient les divers sentiments de l'âme, rendaient particulièrement vivantes les cérémonies liturgiques qu'il accomplissait; elles dépouillaient l'aspect d'un hiératisme rigide; elles avaient vraiment l'allure et le mouvement d'une prière.

Et c'est ainsi qu'un film va perpétuer à travers le temps et promener à travers le monde l'image d'une attitude qui, certainement, était celle où le Cardinal se complaisait le plus: l'attitude de la prière dans l'exercice même de sa souveraineté.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

Liste des principales notabilités étrangères qui offrirent leurs hommages au Cardinal, le jour de son jubilé. — 1924

M. Raymond Poincaré;
M. Trampozynski, Président du Sénat polonais;
M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts;
Le maréchal Foch;
Le maréchal Fayolle ;
M. Louis Barthou, de l'Académie française;
Le prince Sixte de Bourbon Parme;
M. Jules Cambon, Ambassadeur de France;
M. Maurice Paleologue, Ambassadeur de France;
M. Brand-Whitlok, Ambassadeur des États-Unis;
M. René Bazin, de l'Académie française;
M. Paul Bourget, de l'Académie française;
M. Georges Goyau, de l'Académie française;
M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française;
M. Henri Robert, de l'Académie française;
Le général de Castelnau;

Le général Gouraud, Gouverneur de Paris;
M. François Marshal, Sénateur;
M. André Tardieu, Député;
Le prince Troubetzkoy;
M. Lacour-Gayet, de l'Institut de France;
M. Georges de Castries, Université de Lyon;
M. le baron Seillères, de l'Institut de France;
M. Louis Madelin, le sénateur historien ;
M. le comte Gonzague de Reynold, Université de Berne;
M. N.-G.-K. Chesterton;
M. le comte Bernard de Vesins;
M. Hilaire Belloc;
M. Robert Vallery-Radot, Homme de Lettres;
Le général Mangin (décédé peu après).

PATRIOTISME ET FRATERNITÉ

(Documents)

Comment le Cardinal intercéda en faveur du P. Van Bambeke, S. J., et de l'abbé Cuylits

(Les autorités allemandes condamnèrent ces deux prêtres à la détention pour ce grave motif qu'ils facilitèrent à certains jeunes gens le passage de la frontière.) (1)

Archevêché de Malines.

—

Malines, 27 mars 1915.

A Son Excellence
Monsieur le baron von Bissing,
Gouverneur général,
Bruxelles.

Monsieur le Gouverneur général,

Le R. P. Van Bambeke, de la Compagnie de Jésus, Préfet de l'École Centrale des Arts et Métiers, rue d'Allemagne, à Bruxelles, a été condamné à deux ans et demi de travaux forcés pour avoir faci-

(1) Correspondances rapportées par M. F. Mayence et personnellement par le P. V. Bambeke aux divers membres d'un cercle dont je faisais partie.

lité à trois ou quatre jeunes gens le passage de la frontière et M. l'abbé Cuylits, curé de Notre-Dame, à Cureghem, à un an de la même peine, sur une inculpation similaire.

Les deux ecclésiastiques sont d'une santé chétive que risquerait d'ébranler à tout jamais un séjour dans un pays étranger.

C'est pourquoi je fais appel avec confiance aux sentiments humanitaires de Votre Excellence afin d'obtenir d'Elle que ce religieux et ce prêtre soient autorisés à purger leur peine dans notre pays.

Je vous saurai infiniment gré de déférer à ce désir et vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, les assurances de ma haute considération.

(s.) *D.-J. Cardinal Mercier,*
Archevêque de Malines.

Gouvernement Général
de Belgique.

—

III. C. T. L. N° 1422.

Bruxelles, le 4 avril 1915.

ORDONNANCE

Grâce de l'abbé Cuylits et du P. Van Bambeke, S.J.

A Son Éminence le Cardinal Mercier,
Malines.

A mon vif regret, j'ai été souvent amené, en ces derniers temps, à devoir prendre une décision au sujet de recours en grâce en faveur d'ecclésiastiques

punis pour s'être comportés, vis-à-vis de l'autorité allemande, d'une manière indigne de leur état.

Si j'use encore une fois d'une très large clémence à l'égard du curé Cuylits, de Cureghem, et du P. Van Bambeke, S. J., ce ne peut être qu'une exception; je ne me suis décidé à le faire qu'en considération de pressantes recommandations en faveur du curé Cuylits, si nécessaire dans sa paroisse, et en considération de l'état maladif du P. Van Bambeke.

Je fais remarquer que, à l'avenir, si des prêtres se rendent encore coupables de délits vis-à-vis de l'autorité allemande, je ne sérai plus à même d'user de mon droit de grâce.

Le Gouverneur général:
(s.) *Freiherr von Bissing,*
Generaloberst.

(Quel acte de générosité du Generaloberts allemand! Dommage que cette équité exceptionnelle se soit noyée dans le parjure, le mensonge et l'homicide!!!)

Archevêché de Malines.

—

Malines, le 16 avril 1915.

A Son Excellence
Monsieur le baron von Bissing,
Gouverneur général,
Bruxelles.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai dû m'absenter de Malines, ces derniers jours, et n'ai pu répondre, aussi promptement que je

lité à trois ou quatre jeunes gens le passage de la frontière et M. l'abbé Cuylits, curé de Notre-Dame, à Cureghem, à un an de la même peine, sur une inculpation similaire.

Les deux ecclésiastiques sont d'une santé chétive que risquerait d'ébranler à tout jamais un séjour dans un pays étranger.

C'est pourquoi je fais appel avec confiance aux sentiments humanitaires de Votre Excellence afin d'obtenir d'Elle que ce religieux et ce prêtre soient autorisés à purger leur peine dans notre pays.

Je vous saurai infiniment gré de déférer à ce désir et vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, les assurances de ma haute considération.

(s.) *D.-J. Cardinal Mercier,*
Archevêque de Malines.

Gouvernement Général
de Belgique.

III. C. T. L. N° 1422.

Bruxelles, le 4 avril 1915.

ORDONNANCE

Grâce de l'abbé Cuylits et du P. Van Bambeke, S.J.

A Son Éminence le Cardinal Mercier,
Malines.

A mon vif regret, j'ai été souvent amené, en ces derniers temps, à devoir prendre une décision au sujet de recours en grâce en faveur d'ecclésiastiques

punis pour s'être comportés, vis-à-vis de l'autorité allemande, d'une manière indigne de leur état.

Si j'use encore une fois d'une très large clémence à l'égard du curé Cuylits, de Cureghem, et du P. Van Bambeke, S. J., ce ne peut être qu'une exception; je ne me suis décidé à le faire qu'en considération de pressantes recommandations en faveur du curé Cuylits, si nécessaire dans sa paroisse, et en considération de l'état maladif du P. Van Bambeke.

Je fais remarquer que, à l'avenir, si des prêtres se rendent encore coupables de délits vis-à-vis de l'autorité allemande, je ne serai plus à même d'user de mon droit de grâce.

Le Gouverneur général:
(s.) *Freiherr von Bissing,*
Generaloberst.

(Quel acte de générosité du Generaloberts allemand! Dommage que cette équité exceptionnelle se soit noyée dans le parjure, le mensonge et l'homicide!!!)

Archevêché de Malines.

—

Malines, le 16 avril 1915.

A Son Excellence
Monsieur le baron von Bissing,
Gouverneur général,
Bruxelles.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai dû m'absenter de Malines, ces derniers jours, et n'ai pu répondre, aussi promptement que je

l'eusse souhaité, à la lettre n° 1422 que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser.

En permettant au P. Van Bambeke de purger sa peine dans une prison belge, Votre Excellence a accompli un acte de bienveillance dont les amis du détenu lui sauront gré, et en autorisant M. le curé Cuylits à rentrer dans sa paroisse à Cureghem, Elle a bien mérité des intérêts moraux et religieux de notre diocèse. Nous l'en remercions sincèrement et la prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Votre Excellence craint de ne plus pouvoir user de clémence à l'avenir, en faveur du clergé, et me prévient de la nécessité où Elle se trouverait peut-être de m'opposer un refus si je faisais encore appel à son droit de grâce. Je souhaite ne plus devoir y recourir.

Votre Excellence ne m'interdira pas de penser que, si un recours éventuel à ses hautes prérogatives était à nouveau nécessaire, Elle saurait prendre encore les mesures que Lui dicterait l'équité.

Agréez, Monsieur le Gouverneur général, l'expression de mes sentiments de gratitude et de haute considération.

(s.) *D.-J. Mercier, Archevêque de Malines.*

DEPORTATION DU CHANOINE VRANCKEN,
secrétaire particulier du Cardinal

Archevêché de Malines.

Malines, le 3 juin 1917.

A Monsieur le baron von der Lancken,
Chef du Département politique,
Gouverneur général,
Bruxelles.

Monsieur le Baron,

A mon retour à Malines, hier soir, j'ai eu la joie de retrouver M. l'abbé Allaer en liberté. Je sais la part que vous avez prise à sa libération et je m'empresse de vous en remercier.

Par contre, j'ai éprouvé un chagrin très vif en apprenant que mon secrétaire particulier, M. le chanoine Paul Vrancken, avait dû comparaître mercredi devant le Tribunal d'Anvers et que l'auditeur militaire avait requis contre lui une année de détention.

Vous connaissez sans doute le grief articulé contre M. Vrancken. Dans un sermon prêché à Mali-

nes, le jour de la Pentecôte, il a cité le trait héroïque, que tout le monde connaît, de ces vingt-trois jeunes gens qui, à l'appel du vicaire de Saint-Léger et avec lui, ont offert leurs vies pour sauver celles de vingt-quatre pères de famille, pris comme otages, en août 1914 et condamnés par l'autorité militaire allemande à être fusillés.

De nombreuses personnes présentes au sermon attestent que l'orateur n'a pas eu une seule parole blessante ni pour l'armée allemande ni pour le pouvoir occupant. Je l'ai vu ce matin dans sa cellule. Il est la loyauté personnifiée et il m'affirme n'avoir eu aucune intention agressive. Sa mise en prévention l'a stupéfié.

Il est trop vaillant dans la souffrance pour désirer un recours en grâce et malgré l'affection paternelle que je lui porte, je m'abstiens d'en adresser un au Gouverneur général.

Mais je ne puis me défendre, Monsieur le Baron, de vous rendre attentif à la considération que voici: Le trait du vicaire de Saint-Léger et des vingt-trois jeunes gens de son patronnage est d'une telle beauté morale qu'il appartient, dès aujourd'hui, à l'histoire universelle; il est inscrit, pour toujours, dans les annales de l'humanité.

Songez donc à la flétrissure qui s'attacherait à tout jamais à votre peuple si les historiens étaient contraints d'ajouter que, pour s'être incliné avec admiration religieuse devant ces jeunes héros, un prêtre catholique a eu à subir l'emprisonnement et l'exil.

Agréez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma haute considération.

(s.) *D.-J. Card. Mercier, Arch. de Malines.*

(Hélas! M. le chanoine Vrancken fut retenu en Allemagne jusque la fin des hostilités.)

SURVEILLANCE DE LA VOIE TELEPHONIQUE A VILVORDE

Un accident était survenu, sur le territoire de Vilvorde, à la ligne téléphonique. Quelle en était la cause? Personne ne le savait. N'importe, la ville en fut rendue responsable et, en guise de punition, les notables de Vilvorde furent chargés par le commandant allemand d'assurer la surveillance de la voie. Plusieurs prêtres et religieux ayant été convoqués pour monter la garde, le Cardinal envoya à von Bissing une lettre de protestation:

Archevêché de Malines.

—

Malines, le 18 décembre 1915.

A Son Excellence
Monsieur le baron von Bissing,
Gouverneur général,
Bruxelles.

Monsieur le Gouverneur général,

Monsieur le Kreischef a intimé à l'autorité communale de Vilvorde de faire surveiller par des notables de la commune, la ligne téléphonique.

Dans sa proclamation du 11 décembre 1915, M. le Chef impérial dit lui-même en termes exprès: « Il est douteux que cette ligne se soit brisée ». La conséquence évidente est qu'il n'y a pas de « méfait » établi et que, dès lors, il n'y a pas lieu à répression.

On prétend, cependant, imposer au clergé paroissial de Vilvorde, aux directeurs et aux professeurs prêtres du Collège Notre-Dame, aux Frères des Écoles, la surveillance durant douze heures consécutives, d'une ligne téléphonique.

Le clergé a déclaré ne pouvoir se prêter à ce rôle, et j'ai approuvé sa décision.

J'ai l'assurance, Monsieur le Gouverneur général, qu'il suffira d'avoir appelé l'attention bienveillante de Votre Excellence sur cet incident, pour obtenir qu'il y soit mis fin, et, par avance, j'en exprime à Votre Excellence mes sentiments reconnaissants, en même temps, que je La prie d'agréer l'hommage de ma très haute considération.

(s.) *D. J. Card. Mercier, Arch. de Malines.*

Le Gouverneur général répondit en rejetant la responsabilité de la convocation des prêtres et religieux sur les autorités communales:

Le Gouverneur général
de Belgique

Bruxelles, le 22 décembre 1915.

A Son Éminence le Cardinal Mercier,
Archevêque de Malines.

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Éminence, en réponse à sa lettre du 18 courant, que la désignation des prêtres pour surveiller la voie téléphonique à Vilvorde, n'est pas due à mon administration, mais bien aux autorités communales belges. Je partage tout à fait l'avis de Votre Éminence, que les prêtres ne doivent pas être astreints à ce service. J'ai enjoint à mes subordonnés de veiller à ce que, dans l'avenir, les administrations communales belges ne commettent plus de semblables excès de pouvoir.

Je présente à Votre Éminence, l'expression de ma considération très distinguée et j'ai l'honneur d'être

Son dévoué,
(s.) *Freiherr von Bissing,*
Generaloberst. (1)

---

(1) Un des cas nombreux où l'autorité prussienne baissa pavillon (von Bissing, Generalobertst) devant son « Eminence ».

NOUVELLES PLAINTES DU BARON VON BISSING AU SUJET DES PREDICATIONS DU CLERGE

Le Gouverneur général
de Belgique.
P. A. I. 2031.

Bruxelles, le 29 février 1916.

A Son Éminence le Cardinal Mercier,

Archevêque de Malines.

Je porte à la connaissance de Votre Éminence que, le 13 février courant, le vicaire Wittenberg, au cours d'un sermon qu'il a prêché dans l'église de Sainte-Alice, à Bruxelles, s'est exprimé comme suit :

« Le peuple allemand est un peuple menteur. Jusqu'ici, le Pape n'a entendu que la cloche allemande ; maintenant, il entend la cloche belge. Le Cardinal de Malines a été reçu par le Pape en même temps qu'un autre prêtre belge, il sera de retour dans quelques jours et rapportera de très bonnes nouvelles pour les Belges. Les Allemands doivent être rendus responsables de tout ce qui s'est passé dans notre pays ; la Belgique recevra une partie de l'Allemagne ».

Le vicaire Wittemberg avait déjà précédemment donné lieu à des plaintes. Votre Eminence, dans sa lettre du 3 décembre 1915, avait répondu qu'Elle

n'avait pas pu pousser à fond l'enquête qu'Elle avait commencée à son sujet.

Je prie, maintenant, Votre Éminence de me dire comment Elle demandera à ce prêtre compte de sa conduite. Elle compte prendre pour éviter que, à l'avenir, les prédicateurs ne fassent plus, du haut de la chaire, des déclarations qui :

1° Sont injurieuses pour la nation allemande et, par conséquent, pour l'armée d'occupation;

2° Sont de nature à troubler et à exciter la population belge;

3° Sont tout à fait étrangères au Ministère de la prédication.

Je présente à Votre Éminence l'expression de ma considération distinguée.

(s.) *Freiherr von Bissing,*
Generaloberst.

Archevêché de Malines.

—

Malines, le 6 mars 1916.

A Son Excellence
Monsieur le baron von Bissing,
Gouverneur général belge,
Bruxelles.

Monsieur le Gouverneur général,

Rentré depuis peu de jours en Belgique, je me fais un devoir de remercier bien sincèrement Votre Excellence des facilités qu'Elle m'a accordées pour l'accomplissement de mon voyage à Rome. Je n'ai

eu qu'à me louer, à l'aller et au retour, des attentions courtoises dont j'ai été l'objet sur mon parcours et à la frontière.

La dépêche de Votre Excellence — n° 2021, 29 février — me rappelle qu'à la date du trois décembre, je déclarais n'avoir pu mener à bout une enquête qui m'avait alors été demandée sur les prédications de M. Wittemberg, vicaire de Sainte-Alice. En effet, j'ignorais, et, jusqu'à présent, j'ignore les griefs précis sur lesquels devrait porter mon examen. Mais, cette fois, Votre Excellence veut bien appeler mon attention sur un sermon prêché par le même M. Wittemberg, le 13 février, et précise le thème reproché au prédicateur. J'ai donc aussitôt mandé M. le vicaire de Sainte-Alice à l'Archevêché et voici, en substance, l'explication qu'il m'a fournie:

Mon sermon avait pour objet, dit-il, le commentaire des paraboles du grain de senevé et du levain. Je m'y étendis sur le développement extraordinaire de l'Église à ses débuts et sur la transformation opérée dans le monde sur la prédication de l'Évangile. Dans ma péroraison, je parlai du prestige de la Papauté à l'heure présente. Tous les regards sont tournés vers Benoît XV. Toutes les nations se disputent ses sympathies. Jusqu'à présent, la Belgique n'avait pas eu l'occasion de faire entendre la voix des évêques, mais notre archevêque et un autre membre de l'épiscopat belge sont à Rome. Nous devons avoir confiance en eux. Certes, il est difficile au Saint Père de discerner la vérité au milieu

des informations divergentes, souvent opposées, qui lui arrivent de toutes parts. Mais ayons bon espoir. Déjà le bruit court que Sa Sainteté aurait dit à l'Évêque de Namur que si Elle était un jour invitée à négocier la paix, Elle poserait comme condition préalable la libération de la Belgique.

M. le Vicaire proteste qu'il n'a pas accusé de mensonge la nation allemande et qu'il n'a rien dit qui pût suggérer une idée de conquête territoriale.

Il y a eu vraisemblablement deux équivoques. Le passage un aura donné lieu à la première ; le passage deux à la seconde.

M. le Vicaire m'a offert de m'apporter, si je les désirais, les notes qui lui ont servi pour sa prédication; j'ai jugé superflu de les lui demander, mais si Votre Excellence tenait à des éclaircissements complémentaires, je me ferais un devoir d'accepter l'office qui m'a été proposée.

Agréez, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

(s.) *D.-J. Card. Mercier, Arch. de Malines.*

Le Gouverneur général
de Belgique.
P. A. J. 2339.
—
Bruxelles, le 9 mars 1915.

A Son Éminence le Cardinal Mercier,
Archevêque de Malines.

Comme suite à ma lettre P. A. I. 2021, du 29 février, je porte à la connaissance de Votre Émi-

nence que le Vicaire Wittemberg, de l'église Sainte-Alice, à Bruxelles, a commis un nouveau délit en faisant, dans son sermon du 27 février, des déclarations de nature politique. En conséquence, je prie Votre Éminence de me faire savoir de suite, si je puis être parfaitement assuré que le vicaire Wittemberg sera contraint par les autorités ecclésiastiques à rester dans les limites de son ministère religieux.

Je présente à Votre Éminence, l'expression de ma considération distinguée.

(s.) *von Bissing,*
Generaloberst.

Cette lettre de rage et de dépit resta, pour l'heure, sans réponse.

Le débat sur l'action patriotique n'est cependant pas clos, il fera encore l'objet de longues discussions entre le Cardinal Mercier d'une part, et d'autre part le Gouverneur général et le chef de son département politique, le baron von der Lancken.

LE CARDINAL MERCIER N'EST PLUS

Je vous déclare, mes frères, que je comparaîtrai avec confiance devant le Juge suprême pour lui rendre compte de mon épiscopat, si j'avais réussi à obtenir que, dans chaque paroisse du diocèse, une messe fût dite chaque matin, avec participation fréquente ou quotidienne des petits enfants à la Sainte Communion.

Ce serait le retour à la piété eucharistique du premier âge du christianisme. Et ce serait, du même coup, pour la génération de demain, une préparation excellente à la fraternité sincère qui faisait l'honneur et la force des temps apostoliques.

Cardinal **MERCIER.**

Condoléances du Saint Père

Monseigneur Nicara, Nonce apostolique, a reçu du Cardinal Gaspari, le télégramme ci-après :

« Le Saint Père, très profondément attristé par
» la perte irréparable que l'Église catholique et la
» noble Nation belge viennent de faire par la mort
» de l'Éminentissime Cardinal Mercier, charge
» Votre Excellence d'exprimer ses plus vives con-
» doléances à l'archidiocèse de Malines, à l'épisco-
» pat belge, au pays tout entier et, personnelle-
» ment, à leurs Majestés le Roi et la Reine, qui ont
» témoigné tant d'affection et de vénération à
» l'illustre et grand Prince de l'Église.

» (s.) *Cardinal Gasparri.* »

Extrait du panégyrique de Monseigneur Baudrillart

« 1914. — Le cheval livide de l'Apocalypse
» avec son cavalier « La Mort », a traversé les airs.
» Partout du sang, des incendies, des massacres.
» Visé, Dinant, Louvain. En hâte, Benoît XV élu,

» avec notre Cardinal Amette, le Cardinal Mercier
» revient de Rome. Il voit l'étendue du désastre et
» l'horreur du crime. Qui donc va crier la vérité
» au monde et l'affirmer à la face même de l'en-
» nemi ? Celui qui n'a jamais connu d'autre loi que
» celle de la vérité et qui ne l'a jamais inclinée, ni
» devant la louange, ni devant la crainte.

» Se rend-on compte de la tranquille audace
» qu'il fallut pour s'opposer à un ennemi maître
» de son pays, de sa ville et de son propre palais ?
» Par sa lettre du 25 décembre 1914, il osa décla-
» rer que le premier devoir de tout citoyen belge
» était la reconnaissance de l'armée nationale qui
» avait tenu tête à l'envahisseur. Il osa affirmer
» que, par sa résistance aux sommations de l'en-
» nemi et à ses sollicitations, la Belgique avait
» grandi et que son Roi, ce Roi réfugié dans un
» coin du pays, restait dans l'estime de tous, au
» sommet de l'échelle morale.

» Il s'obstina à proclamer sa certitude dans la
» victoire finale des alliés, à réclamer une enquête
» qui éclairerait l'épiscopat allemand et l'épiscopat
» autrichien sur les actes de violence dont la Bel-
» gique était victime.

» Mais le succès vint à lui, auréolé de tous les
» rayons de la gloire. Magnifique revanche, il vit
» d'abord l'Allemand à ses pieds, et le gouverneur
» von der Lancken, en termes d'ailleurs très nobles,
» lui remettra pour ainsi dire la Belgique au
» moment où l'armée vaincue se préparait à éva-
» cuer Bruxelles.

» Puis ce fut l'hommage de la Belgique, des
» Alliés, du monde entier. Au surplus, son autorité
» morale était devenue si grande que sa parole
» retentissait dans toute l'Église. Était-ce à la Bel-
» gique, était-ce à la France que s'adressaient ses
» lettres d'après-guerre, aux titres brefs et impéra-
» tifs: Rebâtissons... Confiance, quand même...
» Et cet avis: « En attendant que l'Allemagne
» nous paie, sauvons-nous nous-mêmes ».

» L'action de son apostolat s'étendait au loin.
» Sa grande âme ne prenait pas son parti des divi-
» sions de la chrétienté et c'est pourquoi il se prêta
» si volontiers et avec un esprit si large et un cœur
» si ouvert, aux célèbres conversations de Malines,
» qu'il réunit, en ces dernières années, quelques
» personnalités marquantes et particulièrement
» dignes d'estime, de l'Église catholique et de
» l'Église anglicane.

» Par une grâce suprême, la Providence a per-
» mis que cette noble existence s'achevât en une
» harmonieuse symphonie où reparurent, dans un
» raccourci de quelques semaines, afin qu'il pût
» se retourner encore une fois vers elles, toutes les
» causes pour lesquelles Monseigneur Mercier avait
» vécu.

» Le monde a suivi pas à pas la douloureuse
» agonie du prince de l'Église, qui s'éteignait len-
» tement, comme descend à l'horizon des mers ou
» des plaines le globe de feu du soleil. Il recueillait
» ses paroles avec attendrissement et respect.

» Lorsque, enfin, le samedi 23 janvier, à 3 heu-
» res de l'après-midi, Désiré Mercier exhala son
» dernier soupir et que le monde apprit sa fin,
» chacun retrouva dans le fond de sa pensée la
» célèbre parole qui, jamais, n'avait été plus vraie:
« Il est mort aujourd'hui un homme qui faisait
» honneur à l'homme. »

Monseigneur Baudrillart,
de l'Académie française.

BREVIAIRE
DES CONDOLEANCES TELEGRAPHIQUES

Le Président de la République, G. Doumergue, à S. M. Albert Ier:

« Profondément ému de la nouvelle de la mort
» du vénéré Cardinal Mercier, je m'associe, avec la
» France, à la douleur et au deuil de la Belgique.
» Nous garderons fidèlement le souvenir de cet
» éminent Prélat qui restera dans l'histoire un des
» plus nobles exemples de patriotisme et de cou-
» rage. »

(s.) *Gaston Doumergue.*

S. M. Albert Ier au Président de la République française:

« Le souvenir ému que vous accordez à la
» mémoire de l'éminent Prélat que nous venons
» d'avoir la douleur de perdre et la part que vous

» et la France prenez au deuil que cause à la Bel-
» gique la disparition de cet inoubliable Patriote,
» me touchent profondément et toucheront égale-
» ment tous les Belges. En leur nom et au mien, je
» vous exprime nos sentiments de sincère recon-
» naissance. »

(s.) *Albert Ier*.

Le Parlement français au Cardinal Mercier.

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. Herriot pour rendre hommage à la mémoire du Cardinal Mercier :

« La France, par une tradition de son libéral
» génie, s'est toujours inclinée avec émotion et res-
» pect devant les hommes qui, aux heures diffici-
» les de l'Histoire, dans la douleur des peuples,
» ont fait entendre les hautes paroles qui soutien-
» nent l'affliction, commandent le devoir et affir-
» ment, au milieu des pires épreuves, la force invin-
» cible des idées. Dans une époque tragique, inter-
» prète du patriotisme d'une nation à laquelle nous
» unissent les liens fraternels, S. Ém. le Cardinal
» Mercier a défendu le Droit de son pays, lutté
» pour une cause qui était aussi la nôtre. Une éner-
» gie ferme et exempte de toute violence lui a valu,
» de toutes parts, la plus légitime admiration.

» A l'heure où nous travaillons à faire surgir
» d'une horrible guerre une paix stable que nous
» tiendrons durable et douce pour les hommes de
» bonne volonté, je salue en votre nom cette pure

» figure, cette fière mémoire, et j'adresse à nos
» amis Belges l'expression de la sympathie avec
» laquelle nous nous associons au deuil national
» qui les atteint. »

De son côté, M. Grousseau, président du groupe parlementaire de la Défense religieuse, a adressé au doyen du chapitre de la Cathédrale de Malines, le télégramme suivant:

« Les députés français du groupe de la Défense
» religieuse, profondément émus par la mort du
» grand Cardinal Mercier, qui met en deuil la Bel-
» gique et les catholiques du monde entier, s'incli-
» nent avec le souvenir le plus reconnaissant devant
» ce modèle de la force morale inspirée par la reli-
» gion et le patriotisme. »

Le Conseil municipal de Paris:

« Paris incline pieusement son hommage devant
» la dépouille du grand prélat qui, en des heures
» tragiques pour nos deux pays, éleva courageuse-
» ment la voix pour protester, au nom du Droit,
» contre les outrages de la force et dont la mémoire,
» en France comme en Belgique, demeurera celle
» d'un des plus nobles champions de la justice, de
» la liberté et de la civilisation. »

Réponse de M. Adolphe Max (1):

« Dans notre deuil, la sympathie de la ville de
» Paris nous touche profondément. Je vous remer-

(1) Bourgmestre de Bruxelles.

» cie de tout cœur de nous avoir adressé, en cette
» circonstance si douloureuse, l'émouvant témoi-
» gnage de vos sentiments fraternels. »

M. Raymond Poincaré:

« Profondément affligé par la mort de Son
» Eminence, je vous prie de recevoir les expressions
» douloureuses sympathies. »

Le Cardinal Cerretti:

« Profondément ému perte irréparable Cardinal
» Mercier à qui me liait affectueuse amitié; élève
» mes prières pour repos de son âme et offre Bel-
» gique tout entière mes plus vives condoléances. »

M. Maurice Herbette:

« Messeigneurs,

» M. le Président et le Gouvernement de la
» République ont appris avec une profonde émo-
» tion le deuil si cruel qui frappe l'Église de Bel-
» gique, en la personne de Son Éminence
» Monseigneur Mercier, Archevêque de Malines.
» Ils m'ont chargé de la douloureuse mission
» d'exprimer leur vive sympathie au Chapitre
» Métropolitain de Malines et, en m'en acquittant,
» je vous prie d'agréer, Messeigneurs, avec mes
» condoléances personnelles, les assurances de ma
» très haute considération. »

L'Archevêque de Canterbury-Lambeth, primat de l'Église anglicane:

« Nous recevons avec chagrin la nouvelle que » la vie terrestre de S. Ém. le Cardinal-Archevêque » a été close. Nous remercions Dieu avec vous pour » les longues années de services dévôts et héroï- » ques et pour l'effort ininterrompu dans la cause » de l'unité et de la paix. »

M. Venizelos:

« Permettez-moi de déposer le tribut de mon » respect et de mon admiration sur la dépouille » du grand prélat qui, pendant les jours doulou- » reux de la guerre, a personnifié tout ce qu'il y » avait de plus noble dans l'humanité. »

Le Président de l'Institut de France, Raphaël Levy:

« Institut de France prend part profonde au » deuil de la Belgique; déplorons la mort de notre » illustre associé. »

La Grande-Duchesse au Roi des Belges:

« A Sa Majesté le Roi des Belges,

« Prenant une très vive part au deuil qui frappe » la Nation belge, nous tenons à vous dire com- » bien la mort du Cardinal Mercier, qui avait pen- » dant la guerre symbolisé le peuple belge, noble » et chevaleresque, nous atteint nous-même et com- » bien nous regrettons la disparition prématurée

» de ce prélat qui avait placé si haut le prestige de
» la Belgique. »

(s.) *Charlotte de Luxembourg.*

Le Cardinal O'Donnell:

« AMRACH. — La mort du Cardinal Mercier
» a causé un grand chagrin en Irlande. Au nom
» de l'épiscopat, du clergé et du peuple, je vous
» exprime notre plus profonde sympathie. »

Le Cardinal Mundelein:

« CHICAGO. — Sympathies et prières du
» clergé et fidèles. Mort Cardinal Mercier est perte
» pour l'Église universelle et est pleuré par monde
» entier. »

M. Guthrie, Président des É.-U.:

« Le barreau de la ville de New-York, dont Son
» Éminence le Cardinal Mercier était un honoré
» membre honoraire, s'unit à votre peine. Mort
» grand prince de l'Église, patriote héroïque, noble
» apôtre de la philosophie et des plus belles concep-
» tions de la justice humaine et incarnation de l'im-
» mortel courage et gloire de la Belgique. »

L'ancien ministre de Pologne, comte Ladislas Sobanski (1):

« Ayant eu grand honneur, pendant mon séjour,
» connaître et admirer votre grand Cardinal, fidèle

(1) Ministre de Pologne à Bruxelles.

» ami de la Pologne, suis profondément affligé par
» mort; prie agréer et transmettre au Chapitre assu-
» rance part si vive que je prends au deuil cruel de
» la Belgique et du monde entier. »

Hommage de l'Italie:

« La ville de Rome s'incline avec respect devant
» la dépouille vénérée de Son Éminence le Cardinal
» Mercier, qui, de sa voix puissante et de sa grande
» âme chrétienne, élevée vers une haute idée de
» justice et d'humanité, a protégé, au nom de Dieu,
» la Belgique héroïque à l'heure de la ruine, que la
» nation a surmontée glorieusement. A la popula-
» tion de votre noble Cité, elle envoie l'expression
» émue de la profonde douleur que ressent la popu-
» lation romaine tout entière. — *Philippe Cre-*
» *monisie, gouverneur de Rome.* »

Le Roi d'Espagne (marquis de Villalobar au Chanoine Dessain) (1):

« Je reçois télégramme du Roi, mon auguste
» souverain, me manifestant que, quoiqu'il a déjà
» télégraphié à Sa Majesté le Roi des Belges, Ses
» profondes condoléances pour décès Son Émi-
» nence Cardinal Mercier, Il m'ordonne de réité-
» rer ses sentiments ainsi que ceux de la Reine,
» désirant, s'il y a lieu, que j'assume Sa représen-
» tation personnelle et spéciale aux funérailles et

(1) Secrétaire du Cardinal Mercier à l'Archevêché de Malines.

» à l'enterrement de Son Éminence. Je m'empresse » de vous en prévenir, pour les effets que vous juge- » rez opportuns. »

Les Iles Britanniques:

Sir George Grahame, ambassadeur de Grande-Bretagne, exprime au Gouvernement belge les condoléances émues du Gouvernement de Sa Majesté britannique, à l'occasion du décès du Cardinal Mercier.

La presse belge rend ses hommages

Le XXme Siècle — La Libre Belgique — Le Standaard — La Dernière Heure — L'Indépendance Belge — Le Pays Wallon — Le Rappel — L'Express — Le Bien Public — La Meuse — L'Avenir du Luxembourg — La Flandre Libérale — La Nation Belge — La Gazette — Vers l'Avenir — Le Matin — Le Neptune — Le Soir — Le Courrier de l'Escaut — Le Peuple — La Gazette de Liége — Le Tijd, etc...

LA LETTRE SUPRÊME DU CARDINAL MERCIER A SON CLERGÉ

Cinq jours avant sa mort, le Cardinal Mercier, surmontant sa faiblesse, a rédigé une lettre où il léguait à son clergé une recommandation suprême. Cette lettre a été, selon le vœu de son auteur, communiquée au clergé par le vicaire capitulaire, Monseigneur Legraive. En voici le texte:

« Clinique de Bruxelles, 18 janvier 1926.

» Au Clergé du Diocèse de Malines.

» Mes bien chers Frères dans le Sacerdoce,

» Pendant mes heures de recueillement, tandis que je voyais toutes les espérances humaines s'évanouir et mon âme rester seule avec Dieu, ma pensée se rapprochait de plus en plus intimement de vous. Et j'ai vécu avec vous dans un commerce spirituel ininterrompu.

» C'est le sacerdoce que j'aperçois en vous. Privé

du bonheur de célébrer le Saint Sacrifice de la Messe que le Souverain Prêtre, Notre Seigneur Jésus-Christ, offre à tout instant, par l'organe de ses ministres, sur tous les autels du globe terrestre, la Messe prenait à mes yeux un caractère de réalité exceptionnellement saisissant parce que le Sacrifice du Calvaire, qu'elle remémorait, me paraissait sous un aspect tangible, auquel il m'était donné de m'associer plus activement et plus directement que de coutume.

» Aussi, me suis-je dit que j'avais à vous faire participer à cette grâce que le bon Dieu m'accordait en vous invitant, à ces heures qui sont peut-être les dernières de ma vie, à célébrer toujours la Sainte Liturgie de la Messe comme si vous étiez au Calvaire et en y apportant toute la ferveur de la foi et de la dévotion dont vous êtes capables.

» La célébration de la Messe est l'acte par excellence de chacune de vos journées et doit en être l'acte central; et vous devez faire revivre en vous quotidiennement le conseil que nous donne le pape Urbain VIII qu'en plus d'une circonstance je me suis fait un devoir de vous rappeler:

» *Si quid est in rebus humanis plane divinum quod nobis superni cives (si in eos invidia caderet) invidere possent, id certe est sacrosanctum Missæ Sacrificium, cujus beneficio fit ut homines quadam anticipatione possideant in terris coelum, dum ante oculos habent, et manibus contrectant ipsum coeli tenroeque Conditorem.*

» Mes bien chers amis, il me semble que j'ai libéré ma conscience en vous laissant cette dernière exhortation. Vous êtes devenus prêtres en vue de célébrer le Saint Sacrifice de la Messe. »

LE TESTAMENT DU CARDINAL MERCIER

Samedi-Saint, 1908.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CECI EST MON TESTAMENT

Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.

En union avec notre Divin Sauveur qui a donné sa vie pour le salut du monde, je vous fais aujourd'hui, mon Dieu, l'humble offrande de ma vie. J'accepte maintenant en pleine conscience l'arrêt de mort que Votre justice a porté sur moi, je m'y soumets en vue de réparer le mal que j'ai commis dans le cours de ma vie et avec l'espoir que mon sacrifice sera utile au troupeau dont Vous avez daigné me confier la garde.

Recevez donc mon âme, ô mon Dieu, je la remets entre vos mains. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Enlevez-moi la vie quand vous le voudrez et de la manière que vous voudrez. Que nous vivions ou que nous mourrions, vous êtes

notre Maître et j'entends vous appartenir comme votre chose *sive vivimus, sive morimur, Domini sumus.*

Tout mon espoir est dans mon fidèle Rédempteur, *Redemisti me Domine Deus veritatis.* J'attends de Lui le pardon de mes fautes et de mes nombreuses infidélités à la grâce; j'attends de Lui la bénédiction fécondante des œuvres que j'ai entreprises pour sa gloire. Laissez-moi vous renouveler ici, ô mon Dieu, mon acte d'espérance, dans la simple formule du catéchisme que, si souvent, j'ai recommandé aux autres: Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance, que vous me donnerez, par les mérites de Jésus-Christ, la vie éternelle. J'espère être bientôt avec vous au ciel, et pour ne plus jamais me séparer de vous.

Je vous remercie encore et aussi longtemps que je serai en vie, je voudrais que chacun de mes actes vous remercie des grâces insignes dont j'ai été l'objet de votre part, spécialement de mon ordination sacerdotale, dont je fête aujourd'hui, en ce Samedi-Saint, le trente-quatrième anniversaire, et ma consécration épiscopale, dont je ne m'explique la faveur que par un acte mystérieux de votre infinie miséricorde.

Si, dans l'accomplissement de mon ministère, j'ai blessé ou mal édifié quelqu'un, je lui en demande pardon. Si quelqu'un croit m'avoir manqué en quelque chose, qu'il sache que de tout mon cœur, je lui pardonne et je prie Dieu de lui pardonner.

Je ne laisse pas grand'chose. Personnellement, je n'avais pas de fortune, et le peu que j'ai gagné dans l'exercice de mes fonctions, ou par mes publications, j'ai toujours cherché à l'engager en bonnes œuvres, m'appliquant à vivre au jour le jour. Le peu d'économies que l'on trouvera à ma mort devra servir à payer mes arriérés de ménage, les frais de mes funérailles, et, pour le surplus, être employé à des œuvres de charité et d'enseignement. J'abandonne à mes neveux ma part de propriété dans la maison de campagne de l'Hermite. Pour le reste, ils doivent savoir qu'ils ont à gagner, par leur travail, leurs moyens de subsistance.

Ceci dit, j'institue Monseigneur Louis Legraive, Évêque de Parnasse, mon légataire universel.

Ce testament révoque mes testaments antérieurs.

Fait à Malines, le Samedi-Saint, 18 avril 1908.

D.-J. Card. Mercier, Arch. de Malines.

UNE FERVENTE PRIÈRE DE SON ÉMINENCE (1)

Seigneur, Jésus-Christ, qui, en obéissant à la volonté du Père, et avec la coopération du Saint-Esprit, avez, par votre mort, vivifié le monde, déli-

(1) Son Eminence avait, peu de temps avant sa mort, distribué cette prière à deux de ses plus fidèles serviteurs, ainsi qu'à un notable artiste peintre hutois.

vrez-moi, par ce corps infiniment saint et par votre sang, de tous mes péchés et de tous mes maux; faites que je m'attache toujours à vos volontés et ne permettez pas que que je me sépare jamais de Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui, ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto, per mortem tuam mundum vivificasti, libera me, per hoc sacrosanctum corpus et sanguinem tuum, ab omnibus iniquitatibus meis et universis malis; et fac me tuis semper inhaerere mandatis, et a Te numquam separari permittas, qui cum eodem Deo Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas in sæcula sæculorum. — Amen.

Son Éminence le Cardinal Mercier a fondé à jamais l'édifice religieux où tous les hommes pourront désormais remplir leurs devoirs et s'aimer, en mémoire de sa bonté.

Ses perpétuelles victoires repousseront, jusque dans sa mort, l'invasion des mécréants, en écartant du pays les périls du despotisme et de la tyrannie et en les rendant conscientes de leur valeur.

Angleur, 1926.
Paris, 1926-1927.

M. B. C.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé en Belgique
par la S. A. F. Van Buggenhoudt, à Bruxelles.





Eugène FIGUIÈRE, Éditeur

17, Rue Campagne-Première, à PARIS

Téléphone : Littré 84-49

Chèque postal : Paris 364-76

Directeur Littéraire : F. DE JOANNIS

Viennent de paraître :

LE RELIQUAIRE DE LA MORT

par GEORGES-ANQUETIL

Sous une couverture bleu et or, d'après un bas-relief en or repoussé du IXe siècle, orné de hors-texte polychromes d'après les miniatures et les enluminures des plus somptueux livres d'heures du Moyen Age, ce volume, appelé à un retentissement mondial et à une profonde répercussion, est au surplus un pur joyau de bibliophile.

Un volume in-8o couronne, 120 pages . . . . . fr. **10.00**

NOTRE BRÉVIAIRE

par EUGÈNE FIGUIÈRE

Compagnon d'heures intimes, véritable livre de chevet, un joli volume 230 pages. . . . . fr. **8.50**

Les Fameux Petits Reliquaires

ornés de gravures en trois couleurs

Du bonheur par PAUL BRULAT. — **Des Heures** par HUGUES-LAPAIRE.—**De l'Amitié** par F. DE JOANNIS. — **De l'Amour** par RAYMOND GENTY.

Ces magnifiques petits volumes sont mis en vente au prix incroyable de . . . . fr. **2.50**

Les écrivains désireux de figurer dans la célèbre collection des Petites Anthologies du XXe siècle *sont priés d'écrire à l'éditeur Eugène Figuière, 17, rue Campagne-Première, à Paris.*